



Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

Base documentaire

mars 2007

Introduction

La base documentaire a été élaborée à partir des documents fournis par le commanditaire, les données de l'INSEE (brutes et études) Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées et des sources du Service de Veille de FUTUROUEST

Elle a vocation à éclairer les tendances actuelles (rétrospectives) des Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, du département de l'Aude et du Carcassonnais (dans la mesure où des données existent à cette échelle).

Elle porte sur les principaux facteurs pouvant influencer à moyen terme, directement ou indirectement, sur les activités économiques (marchandes notamment mais pas exclusivement) et sur les structures des entreprises du Carcassonnais.

Et donc, in fine, sur les besoins prévisionnels en zones d'activités, au sens d'accueil des entreprises de production, de commerce et de services.

Avec les interviews des personnes ressources des chefs d'entreprise et des entreprises, elle a également servi à préparer un certain nombre des hypothèses proposées au Groupe Expert pour élaborer les scénarios à l'horizon 2020.

Champ de l'étude « infrastructures économiques »

La zone d'activités se définit communément comme un ensemble de terrains acquis et regroupés par un maître d'ouvrage, généralement public, parfois privé, et préalablement équipés pour faciliter l'installation ou le développement d'établissements industriels, artisanaux ou commerciaux, en vente ou en location.

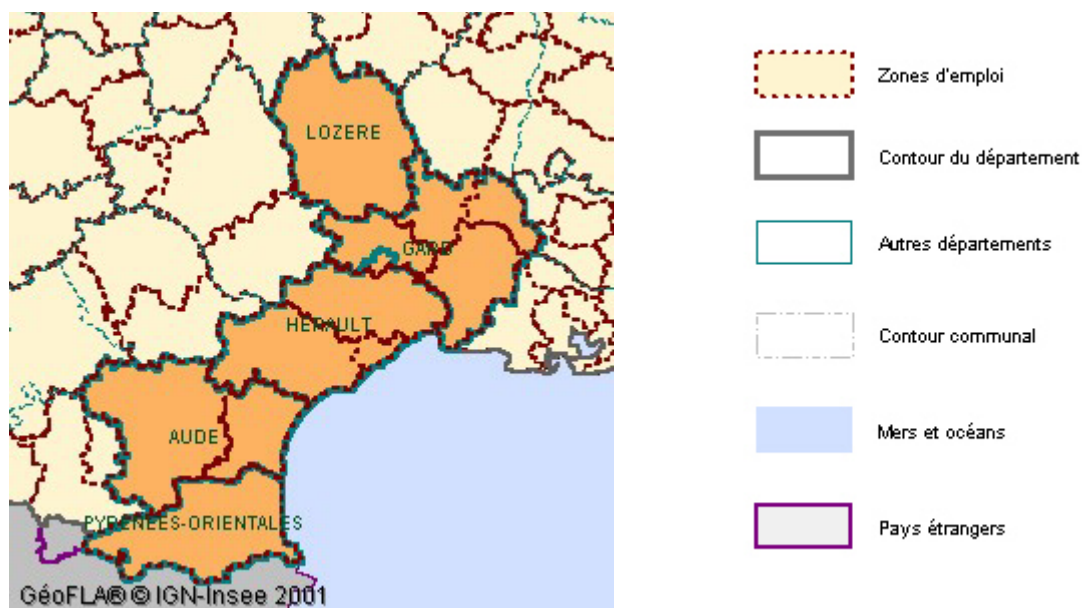
Par infrastructures économiques, nous entendons a priori « Zones d'activités » (à vocation spécialisée ou mixte ; à caractère industrielle, commerciale, de services (santé, par exemple) ; de toute taille dès lors qu'elle est bien identifiée mais aussi « pépinières d'entreprise (démarrage et location courte », « hôtel d'entreprises (locations de bureaux) ou toute autre structure pouvant faciliter la création et le démarrage d'entrepreneurs (atelier-relais,...)

SOMMAIRE

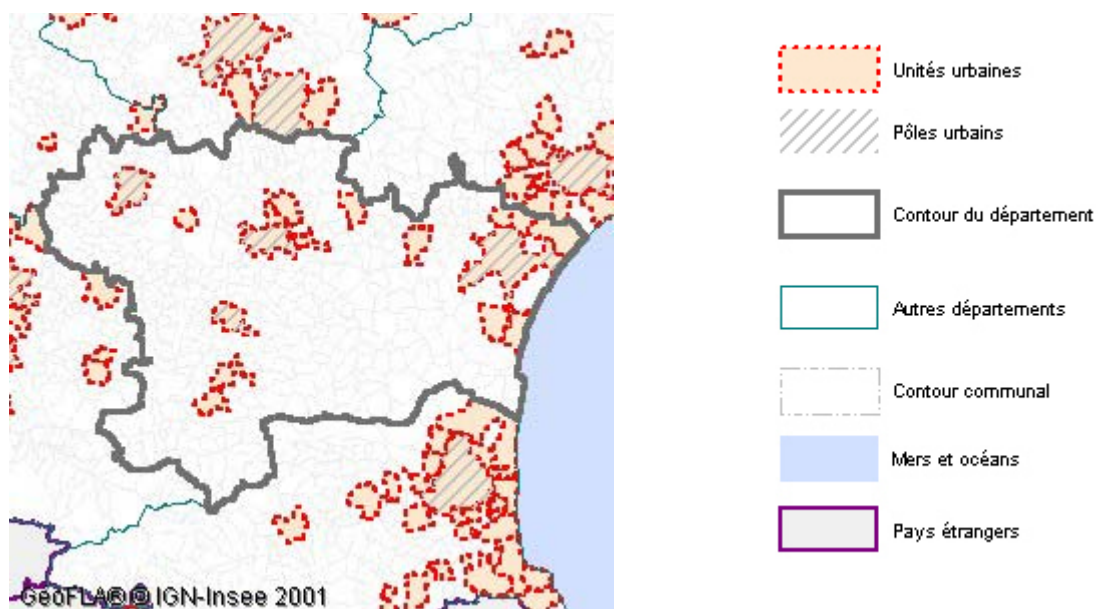
I°/ Chiffres clés et comparatif des territoires	page 4
II°/ Evolutions démographiques	page 6
III°/ Structure et évolution de l'économie du Carcassonnais	page 11
IV°/ Activités et structure des entreprises	page 16
V°/ Bref historique des politiques de Zones d'Activités en France	page 21
VI°/ Orientations et structuration en matière de développement économique	page 23
Annexes	

I°/ Chiffres clés et comparatif des territoires

Zones d'emploi 1990 de la région Languedoc-Roussillon



Unités urbaines 1999 du département de l'Aude



Sur le Pays Carcassonnais, 3 unités urbaines adjacentes : Carcassonne + Conques sur Orbien + Trèbes

	Languedoc- Roussillon	Aude	ZONE D'EMPLOI : Carcassonne	ZONE D'EMPLOI : Narbonne	COMM. AGGLO. Carcassonnais
Nombre de commune(s)	1 545	438	356	82	21
Superficie en km ²	27 376	6 139	4 449	1 690	256
Population 1999 ⁽¹⁾	2 295 648	309 770	183 379	126 391	65 028
Population par commune	1 485	707	515	1 541	3 096
Densité de population (habitants au km ²) en 1999 ⁽¹⁾	84	50	41	75	254
Variation de la population taux annuel moyen entre 90 et 99 ⁽¹⁾	+ 0,91	+ 0,40	+ 0,24	+ 0,65	+ 0,26
dont variation due au solde naturel taux annuel entre 90 et 99	+ 0,09	- 0,16	- 0,19	- 0,13	+ 0,15
dont variation due au solde migratoire taux annuel entre 90 et 99	+ 0,83	+ 0,57	+ 0,43	+ 0,77	+ 0,10
Population estimée au 01/01/06	2 520 000	337 000	ND	ND	ND
LOGEMENT					
Nombre total de logements en 1999	1 389 952	201 390	96 663	104 727	30 762
Part des résidences secondaires (y.c log. occasionnels) en 1999	22,6	27,8	12,0	42,4	2,5
REVENUS FISCAUX ⁽⁴⁾					
Médiane du revenu fiscal par Unité Consommation (2004)	14 106,0	13 383,0	13 502,0	13 241,0	13 858,0
Part des ménages imposés (2004)	51,6	48,1	48,6	47,5	53,0
EMPLOI-CHÔMAGE					
Emploi total (salarié + non salarié) au lieu de travail en 1999 ⁽³⁾	756 172	102 273	62 320	39 953	28 892
dont emploi salarié au lieu de travail en 1999	624 761	82 268	50 622	31 646	25 337
Variation de l'emploi total taux annuel moyen entre 90 et 99	+ 0,77	+ 0,55	+ 0,30	+ 0,97	+ 0,97
Emploi total estimé au lieu de travail au 31/12/2004 ⁽⁵⁾	858 643	115 269	67 362	47 907	ND
Nbre de demandeurs d'emploi (cat. 1-2-3-HAR) au 31/12/05 ⁽⁶⁾	141 784	16 848	9 064	7 784	3 801
Taux de chômage (au sens du BIT) au 31 décembre 2005 ⁽⁷⁾	13,1	11,8	11,0	13,0	ND
ENTREPRISES- ETABLISSEMENTS ⁽⁸⁾					
Nombre d'établissements au 1 ^{er} janvier 2005	140 446	17 445	9 279	8 165	3 799
-Industrie	12 287	1 659	954	705	289
-Construction	20 551	2 637	1 499	1 138	479
-Commerce et réparations	38 406	5 010	2 586	2 424	1 226
-Services	69 202	8 139	4 240	3 898	1 805
dont 10 salariés et plus	7 737	1 021	546	475	287
dont 500 salariés et plus	27	1	0	1	0

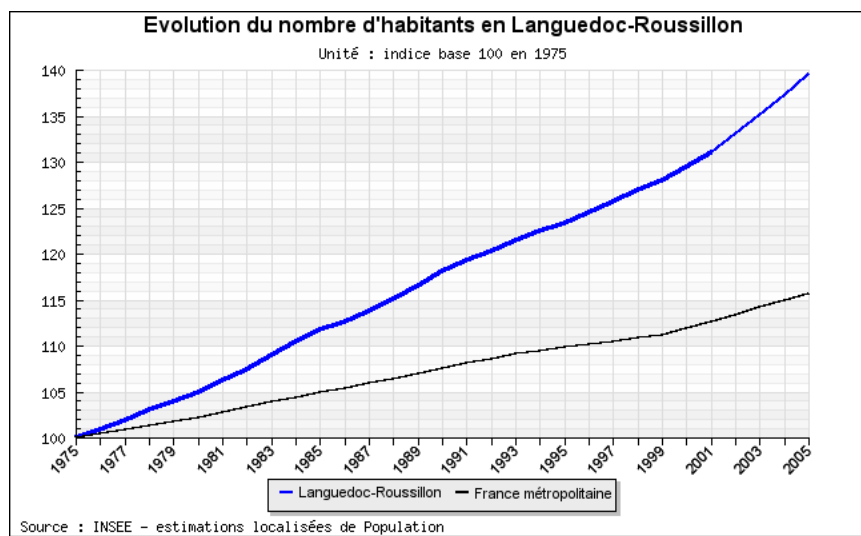
Source : Insee

mise à jour : 12 décembre 2006

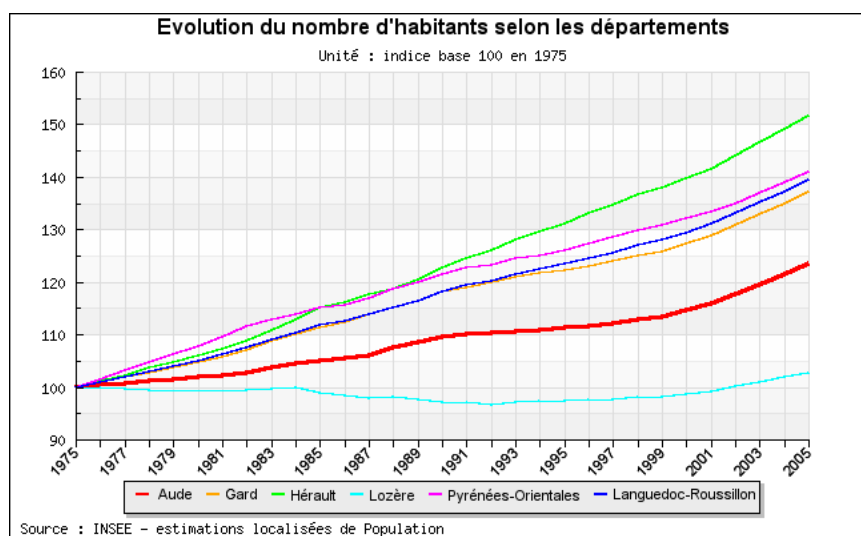
II° Evolutions démographiques

Population totale

Au 1er janvier 2005, la population en Languedoc-Roussillon est estimée à 2 497 000 habitants, soit une augmentation de 1,6 % par rapport à l'année précédente. **Dans la région, l'accroissement de la population reste essentiellement le fait de l'apport migratoire.** Depuis le milieu des années 70, le nombre de résidants dans la région a nettement crû, avec une croissance annuelle moyenne de 1,1 % contre 0,5 % en France métropolitaine. Le Languedoc-Roussillon est ainsi la région de la métropole qui a enregistré la plus forte augmentation de population ces dernières années.

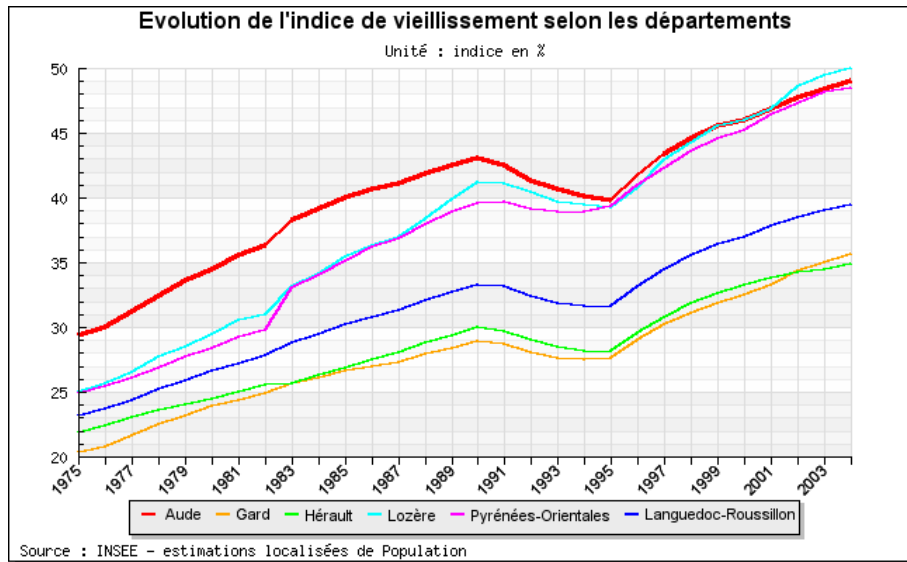


Au 1er janvier 2005, la population dans l'Aude est estimée à 336 900 habitants. C'est le département de l'Hérault qui a connu ces trente dernières années, et plus particulièrement depuis le milieu des années 80, la croissance démographique la plus forte : +1,4 % par an en moyenne entre 1975 et 2005. La population des Pyrénées-Orientales et celle du Gard ont progressé au même rythme que la moyenne régionale : +1,1 % par an. **En revanche, l'Aude et la Lozère ne bénéficient pas du même rythme de croissance démographique que depuis les années 2000.**



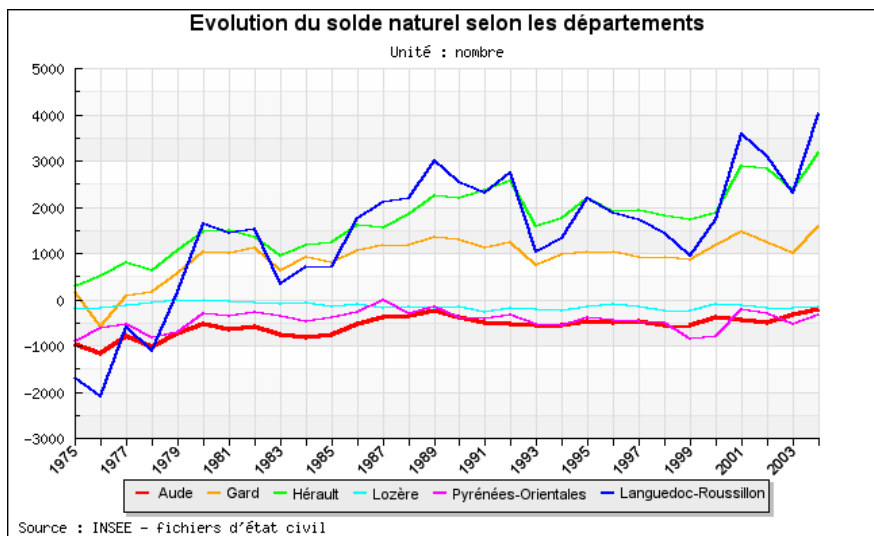
Indice de vieillissement

En 2004, l'indice de vieillissement, c'est à dire le nombre de personnes de 75 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans, est égal à 49 % dans l'Aude ; ce qui place ce département au 18ème rang des départements les plus âgés selon cet indicateur. **Jusqu'en 2000, l'Aude était le département où l'indice de vieillissement de la population était le plus élevé de la région.** L'indice de vieillissement de la population des Pyrénées-Orientales et de la Lozère a rejoint le niveau de celui de l'Aude depuis quelques années.



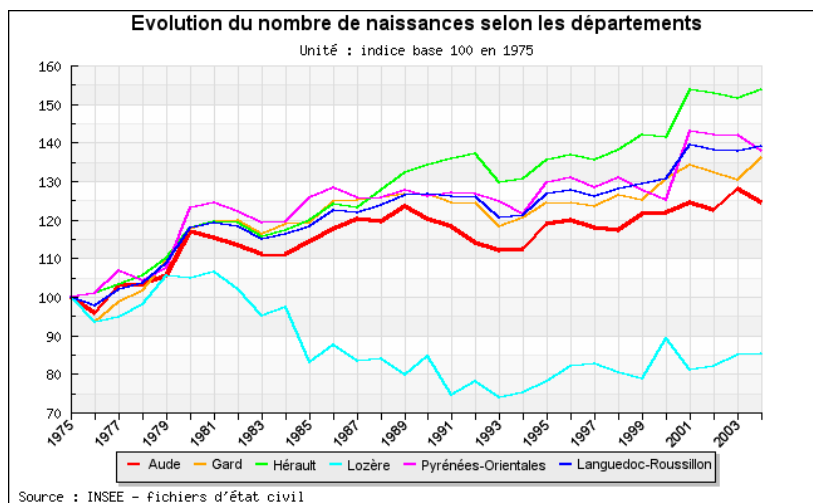
Solde naturel

En 2004, le nombre de naissances dans l'Aude est inférieur de 230 personnes au nombre de décès. Il était inférieur de 980 personnes en 1975. La situation est variable. Il y a plus de décès que de naissances en Lozère, dans l'Aude et dans les Pyrénées-Orientales et le solde naturel y est donc déficitaire (de 160 à 330 personnes en 2004). Ce déficit s'est néanmoins fortement réduit ces trente dernières années. Il a été divisé, respectivement, par trois et par quatre en Lozère et dans l'Aude. En revanche, l'accroissement naturel est fortement positif dans le Gard (+ 1 600 personnes en 2004) et dans l'Hérault (+ 3 200 personnes) et dans les bassins de vie des grandes villes et leur périphérie, Montpellier et Nîmes.



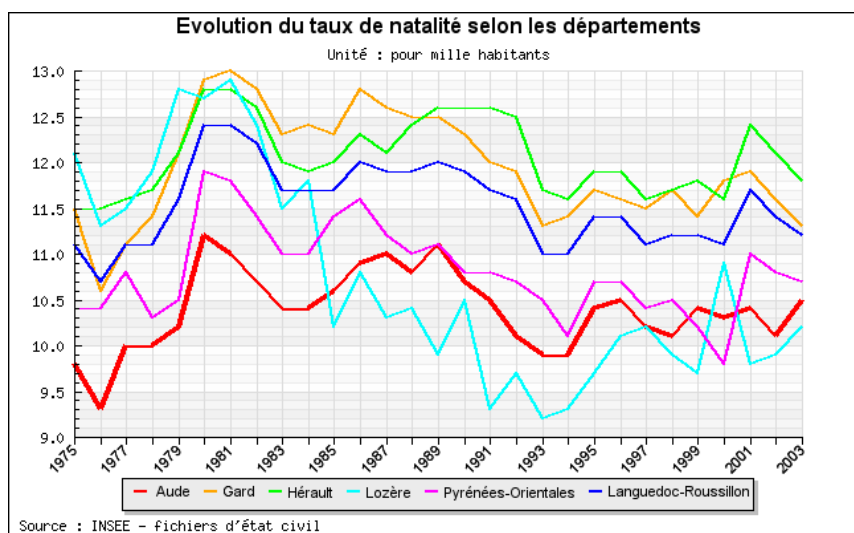
Naissances

La reprise de la natalité observée depuis le milieu des années 90 en Languedoc-Roussillon concerne les cinq départements languedociens. C'est l'Hérault qui a connu la plus forte augmentation du nombre de ses naissances depuis 1990 : +15 % en quinze ans. Ce département regroupe à lui seul plus de 40 % de l'ensemble des naissances de la région. En 2004, le nombre de naissances d'enfants domiciliés dans l'Aude s'élevait à 3 300, soit une baisse de près de 3 % par rapport à l'année précédente. La natalité connaît cependant dans l'Aude une reprise depuis 1993, le nombre de naissances à cette date étant inférieur à 3 000.



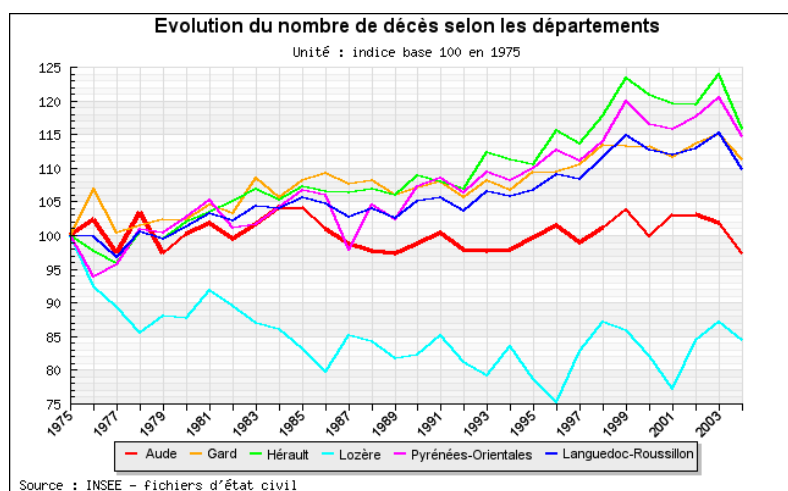
Taux de natalité

Depuis la chute de sa natalité dans les années 80, la **Lozère se situe désormais, avec l'Aude et les Pyrénées-Orientales, parmi les départements ayant le plus faible taux de natalité de la région**, autour de 10,5 % en 2003. L'Hérault est le département du Languedoc-Roussillon où le taux de natalité est le plus élevé depuis la fin des années 80 : 11,8 % en 2003.



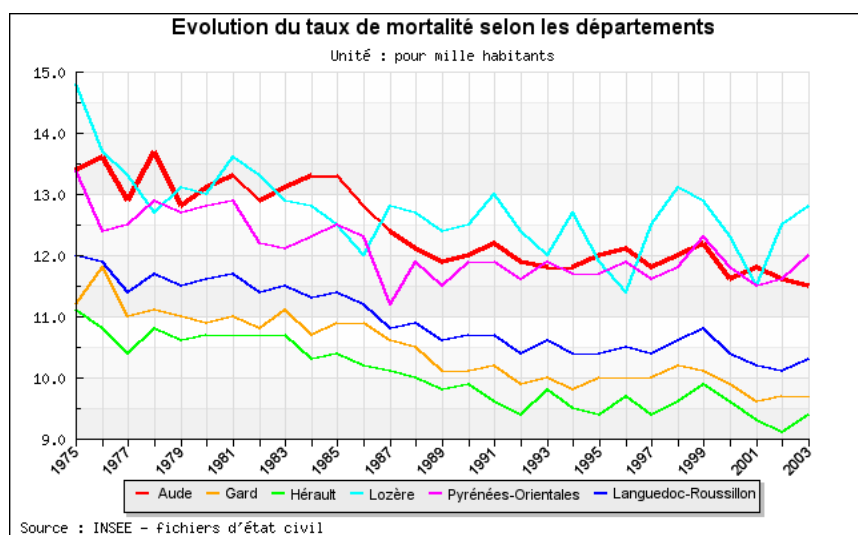
Décès

En 2004, le nombre de décès des habitants de l'Aude s'est élevé à 3 600 personnes, soit une baisse de 4,6 % par rapport à l'année précédente. Depuis 1975, ce nombre a diminué en moyenne de 0,1 % par an.



Taux de mortalité

Dans l'Aude, le taux de mortalité était de 11,4 décès pour mille habitants en 2003. Il a diminué de 2 points depuis 1975. Le taux de mortalité a baissé d'environ 2 points dans les cinq départements du Languedoc-Roussillon, depuis 1975. Il reste supérieur à la moyenne régionale dans les départements où la population est la plus âgée : l'Aude, les Pyrénées-Orientales et la Lozère, avec un taux allant de 11,4 à 12,8 décès pour mille habitants.



Le solde migratoire et l'immigration

L'INSEE Languedoc-Roussillon a souhaité éclairer le débat sur la situation de l'immigration en Languedoc-Roussillon. Cet exercice a été effectué, au niveau national, par François Héran de l'[Ined](#) (Institut national d'études démographiques) dans un article publié, en janvier 2004, au sujet [des idées reçues sur l'immigration](#).

« Idée fausse n°1 : les immigrés du Languedoc - Roussillon sont majoritairement d'origine maghrébine. Ce sont les immigrés provenant d'un pays Européen qui sont majoritaires puisqu'ils représentent à eux seuls plus de la moitié des immigrés. Ceux provenant des pays du Maghreb ne représentaient en 1999 qu'un tiers des immigrés de la région. Cette tendance se confirme sur les vagues d'immigration observées entre 1990 et 1999. »

« Idée fausse n°2 : les grandes difficultés d'accès à l'emploi des jeunes immigrés sont dues à leur absence de diplôme et de qualification. Plus les jeunes immigrés sont diplômés, plus leurs difficultés à accéder à l'emploi, comparativement à leurs pairs, à diplôme équivalent, augmentent. De plus, pour ceux qui accèdent à l'emploi, plus leur diplôme est élevé, plus le risque d'emploi sous-qualifié, en comparaison des autres jeunes, est important. »

« Idée fausse n°3 : Les immigrés vivent en HLM. La vie en HLM est loin d'être le modèle dominant puisque plus de la moitié des immigrés vivent en maison individuelle. Seul un sur six est logé dans une habitation à loyer modéré. Cette proportion est cependant plus élevée que pour l'ensemble de la population régionale (un languedocien sur dix vit en HLM). »

III°/ Structure et évolutions de l'économie du Carcassonnais

Un portrait du bassin de vie du Carcassonnais a été dressé par l'INSEE dans une étude d'avril 2006 (cf. annexe n°1), dont nous avons extrait les éléments de constat initial suivants.

(Introduction) « Carcassonne et les communes relativement isolées qui l'entourent ne bénéficient pas d'un niveau d'urbanisation élevé. Dans le passé, comparée à Narbonne, Béziers ou Perpignan, la cité a été moins bousculée par les vagues migratoires que ses grandes voisines. Les conséquences heureuses en sont une disparité sociale plus faible dans l'occupation de l'espace urbain et le maintien de son identité culturelle.

Aujourd'hui, les échanges migratoires se font principalement avec Toulouse et Montpellier, mais ils s'internationalisent légèrement. Les migrants originaires d'Europe ou d'Amérique du Nord sont attirés par les agréments de la région : les paysages, la culture et le patrimoine historique. Ils ne sont pas seulement britanniques. Au coeur de cette zone, l'étalement urbain de Carcassonne se stabilise et les déplacements domicile-travail se font surtout entre ville-centre et communes périphériques.

La stabilité longtemps permise par l'environnement agricole trouve ses limites : les ressources qu'il fournit sont en baisse. La régression des autres activités économiques, peu rémunératrices, montre que l'avenir dépendra de la capacité à innover et à investir dans des activités nouvelles. »

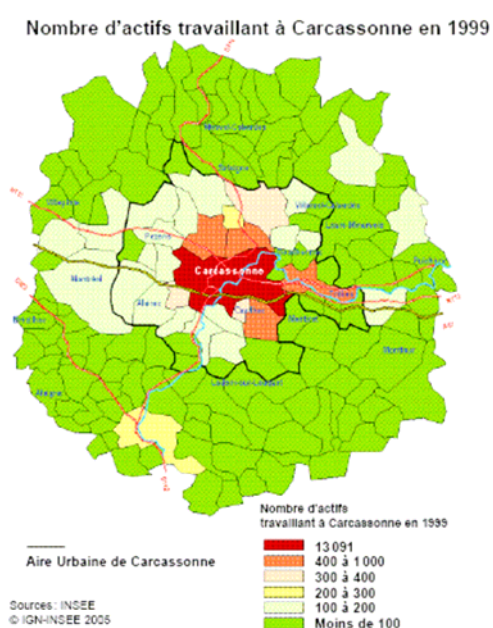
Ce portrait statistique corrobore la vision des acteurs des collectivités interviewés (cf. doc synthèse des interviews).

Le Carcassonnais est présenté comme un « pays de Cocagne », reposant sur une production viticole coopérative longtemps florissante, avec un mode de vie rural et sans tradition industrielle.

Situé dans une zone géographique un peu « blanche » entre les métropoles Toulousaine (90 km) et Montpellieraine (110 km), **la situation de Carcassonne – agglomération de taille limitée - ne lui a pas permis de bénéficier d'une certaine émulation ou des effets induits naturellement par l'extension géographique des activités métropolitaines.** La ville Préfecture ne semble que, depuis très récemment, vouloir assumer un rôle moteur aussi bien dans les activités économiques que culturelles.

Le pôle carcassonnais est donc de type plutôt rural. En 1999, l'aire urbaine de Carcassonne, avec 79 % des actifs travaillant au pôle, a un profil la rapprochant plutôt des pôles ruraux. La part des actifs travaillant au pôle y est nettement supérieure à celle constatée dans l'ensemble des aires urbaines comparables (61 % en 1999). À Carcassonne, le mouvement se fait à l'inverse des grandes villes : la part des actifs travaillant au pôle augmente de 13 points entre 1962 et 1990, alors qu'elle diminue ailleurs.

Sur les trente dernières années Carcassonne n'a pas connu de problème d'espace pour loger des activités qui, ailleurs, débordent sur la périphérie.



Depuis les années 80, des étrangers, notamment mais pas exclusivement britanniques, sont venus dans le Midi et dans l'Aude établir leur résidence secondaire. Le phénomène a été accompagné par la mise en place de lignes low cost de Ryan Air sur Carcassonne récemment.

La notoriété internationale de la Cité médiévale et du Canal du Midi (2 sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO) attire de nombreux touristes (notamment pour des visites à la journée depuis le littoral). L'impact du tourisme en termes d'emploi est important à Carcassonne. Il est comparable à celui qu'il a sur le littoral languedocien : 22,0 emplois pour 1 000 habitants à Carcassonne même et 24,4 dans l'ensemble des communes littorales du Languedoc-Roussillon. L'évolution du poids de l'emploi lié au tourisme est du même ordre de grandeur : + 12,6 emplois pour 1000 habitants entre 1968 et 1999 contre + 12,1 pour l'ensemble des communes littorales de la région. **La Cité et le Canal du Midi montrent donc leur rôle moteur dans le tourisme carcassonnais, mais cet impact est limité à Carcassonne même** : les autres communes à moins de 25 kilomètres de Carcassonne ont 5 emplois liés au tourisme pour 1 000 habitants seulement en 1999 dans un cadre évolutif faible : + 1 emploi pour 1 000 habitants seulement depuis 1968.

Le taux de chômage régional et départemental ou le nombre de personnes bénéficiant des minima sociaux ont longtemps été nettement plus élevé que la moyenne nationale. Le niveau de vie estimé par des indicateurs comme le revenu par habitant était à l'inverse inférieur à la moyenne nationale. **Le revenu salarial annuel moyen des actifs travaillant dans l'Aude est inférieur de 40 % à celui de l'ensemble de la France. Ce salaire moyen place l'Aude en 87ème position des départements français**, proche de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales, nettement en dessous de l'Hérault et du Gard.

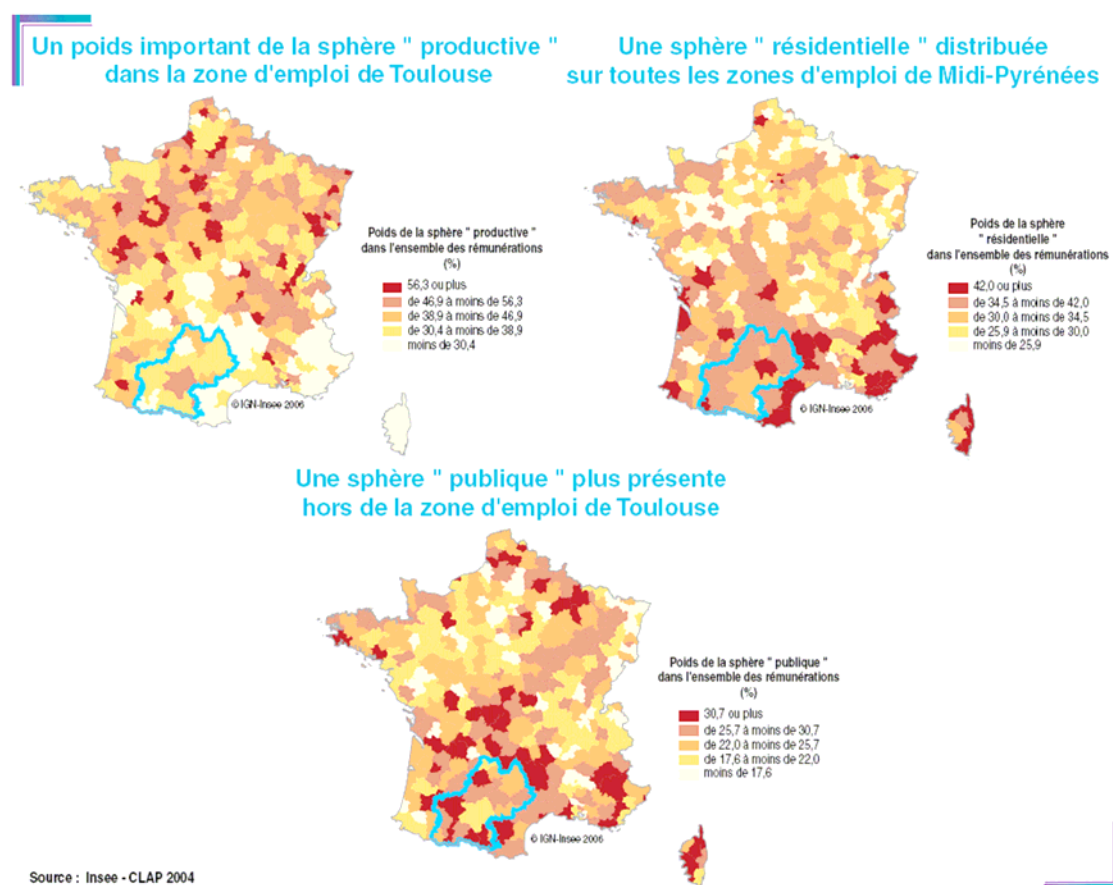
La zone des 25 kilomètres autour de Carcassonne, qui pèse pour la moitié des salaires versés dans l'Aude, participe largement à ce résultat. Selon l'INSEE, un des facteurs explicatifs du niveau de salaire est le nombre d'habitants : l'aire urbaine de Carcassonne est mal placée avec une place de 96ème dans l'ordre des populations. **Mais le niveau de la population n'explique pas tout, l'aire urbaine est 247ème sur les 354 aires urbaines dans l'ordre décroissant des salaires moyens. A cela deux facteurs d'explication :**

- Un premier facteur explicatif est la composition sectorielle des activités. Le portefeuille d'activités de la zone génère des salaires inférieurs de 1 277 euros par an au portefeuille moyen d'activités de la France. L'économie de la zone est, en effet, sur-représentée dans celles qui rémunèrent moins bien leurs salariés et sous-représentée dans les activités à hauts salaires.
- Mais, à activité équivalente, le salaire moyen annuel est inférieur de 1 690 euros. Autrement dit, un salarié carcassonnais gagne, en moyenne, 1 690 euros de moins par an qu'ailleurs en France. Ce second facteur explicatif est d'ordre géographique. Il est commun à un ensemble d'aires urbaines bretonnes comme Bernay, Fougères, Dinan, d'autres du Sud-Ouest comme Figeac, Villeneuve-sur-Lot, et d'autres du Languedoc-Roussillon comme Béziers, Lunel, Narbonne, Alès, Castelnaudary. Elles ont en commun de se situer dans des régions fortement agricoles ou minières.

Pour autant cette situation socio-économique générale bien décrite - même sans statistique détaillée - dans les interviews des acteurs locaux du Pays Carcassonnais n'a pas contribué jusqu'ici à la mise en place d'une politique très active de créations d'emplois, comparativement à d'autres zones d'emploi. La « douceur du climat » local, des relations sociales de proximité et de solidarité et l'adaptation des modes de vie comportant une part de frugalité rurale sont des facteurs d'explication évoqués.

Une autre façon de décrire la situation actuelle est la répartition des activités (code NAF de l'INSEE) selon une répartition entre « économie productive » (ensemble des activités agricoles, sylvicoles, industrielles, transports, services aux entreprises), « économie résidentielle » (commerces, services aux particuliers, hébergements, restauration, éducation, santé...) et « économie d'administration » (administrations, fonctions publiques de l'Etat et des collectivités).

Dans les cartes suivantes par zone d'emploi (Source : INSEE Midi-Pyrénées), on distingue la sous-représentation de la première sphère (dernière classe : moins de 30,4% des emplois) et par contre-coup, la surreprésentation des sphères résidentielles et surtout administrative sur le Carcassonnais.

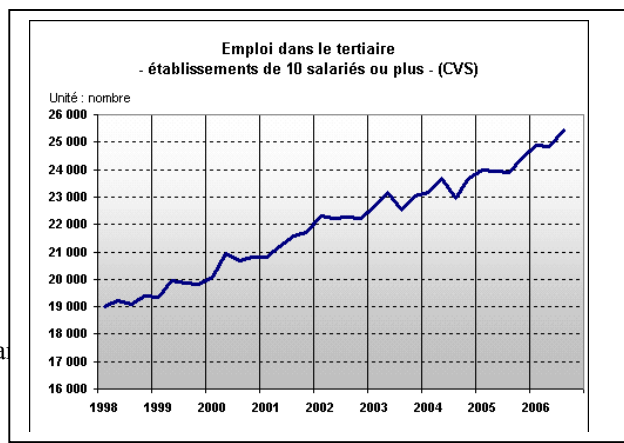
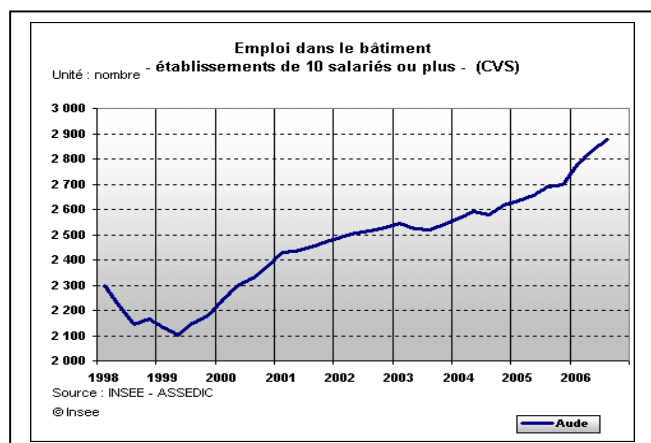
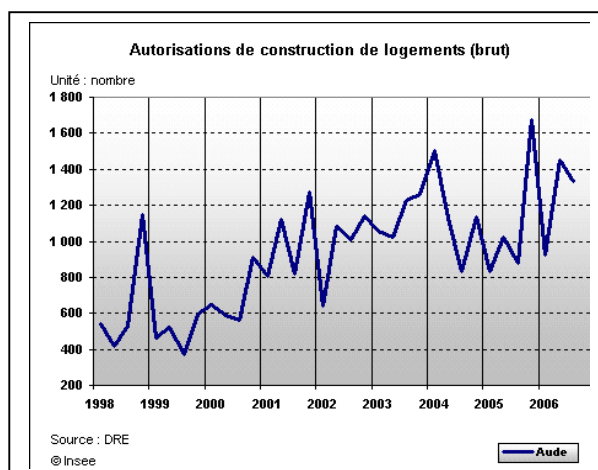
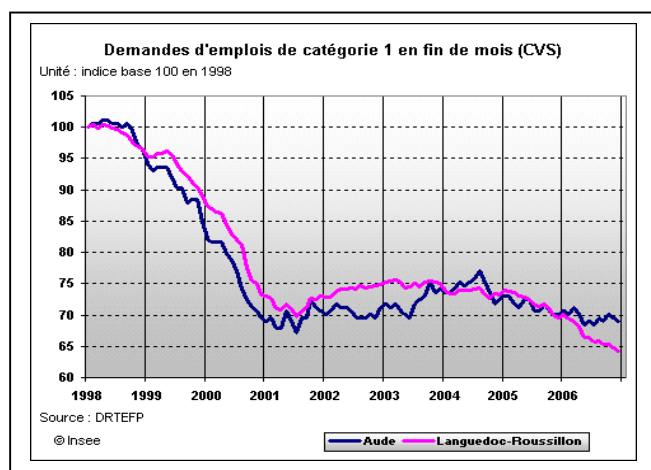
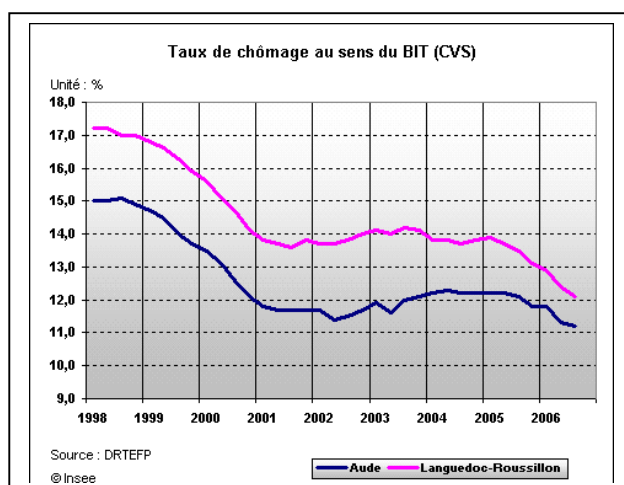
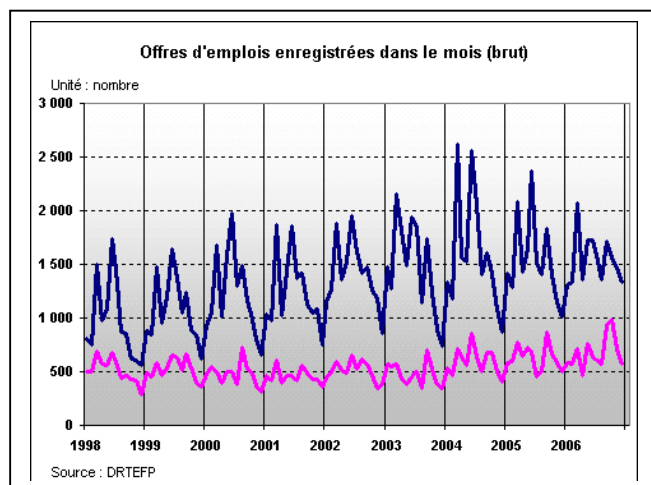


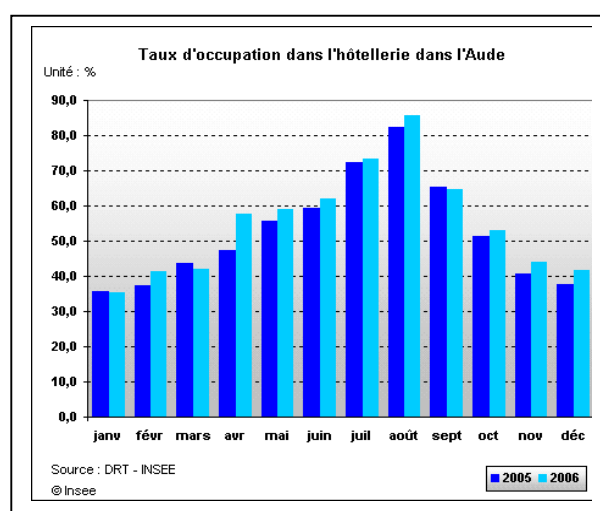
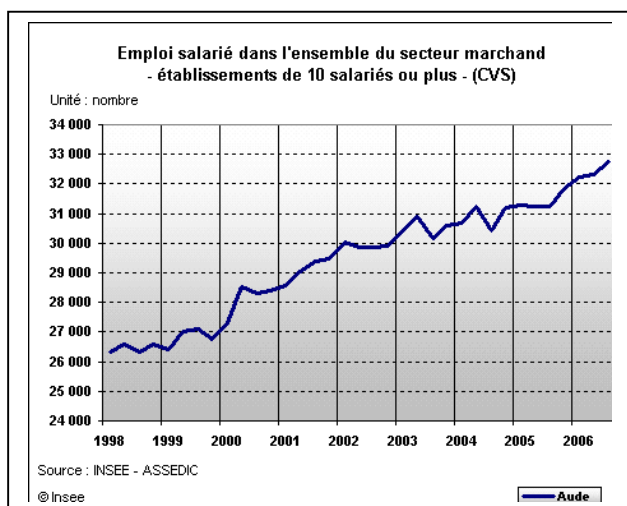
La conclusion de l'étude de l'INSEE mentionne : « Carcassonne domine toujours aussi nettement son environnement immédiat. À la cité et la ville administrative actuelle s'est adjoint une troisième composante urbaine, la vaste zone commerciale connexe à l'aéroport de Salvaza qui contribue à perpétuer cette domination sans partage. Carcassonne est toujours proche du schéma des villes médiévales qui vivaient du prélèvement foncier sur leur environnement agricole tout en lui fournissant protection, administration et artisanat. On est loin ici de la métropolisation en cours sur le littoral méditerranéen. **La stabilité longtemps permise par son environnement agricole trouve pourtant ses limites** : les ressources qu'il fournit sont en baisse. Les échanges migratoires se font dans le monde sur des distances plus grandes, avec de nouveaux acteurs. Les migrants originaires des pays occidentaux riches qui jettent un regard favorable sur le patrimoine historique ne sont pas seulement britanniques. Ils viennent montrer à Carcassonne que l'avenir se jouera en partie grâce à son passé prestigieux. La Cité, le Canal du Midi et la viticulture ne fourniront pourtant pas du travail à tous. La régression des activités peu rémunératrices, montre que l'avenir dépendra de la capacité à innover et à investir dans des activités nouvelles. »

Selon le panorama de conjoncture 2006 de l'INSEE régionale, « dans un contexte national marqué par la faiblesse de la croissance, l'économie régionale a continué de bénéficier des facteurs endogènes les plus favorables. Ainsi, la construction a maintenu ses meilleurs niveaux d'activité et la consommation des ménages a profité, comme au niveau national, de l'amélioration du revenu. Du fait de sa structure économique, la région a été moins touchée par la faiblesse générale de l'activité industrielle ressentie au niveau national et dans la zone euro. Cependant, la stagnation de l'activité touristique et la baisse des revenus agricoles ont limité la croissance. La diminution du chômage régional, plus rapide qu'au plan national, est contrebalancée par une dynamique de créations d'entreprises en repli »

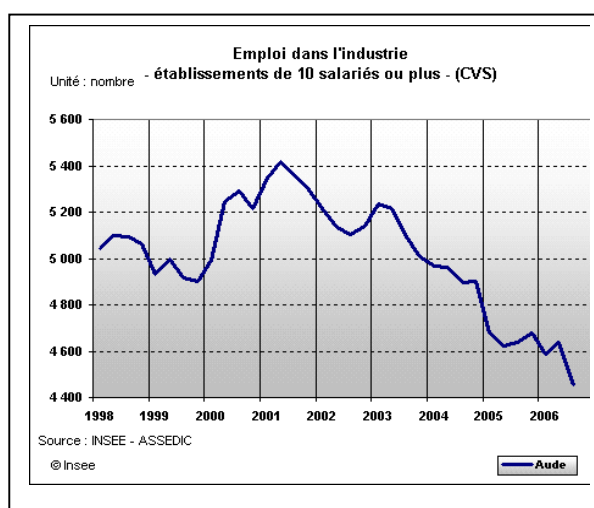
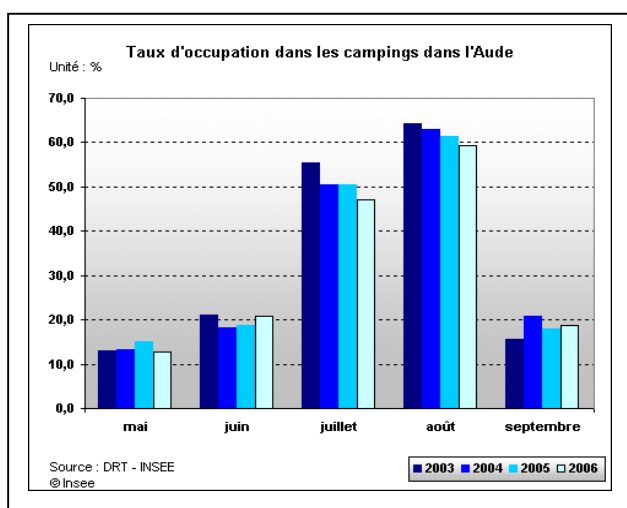
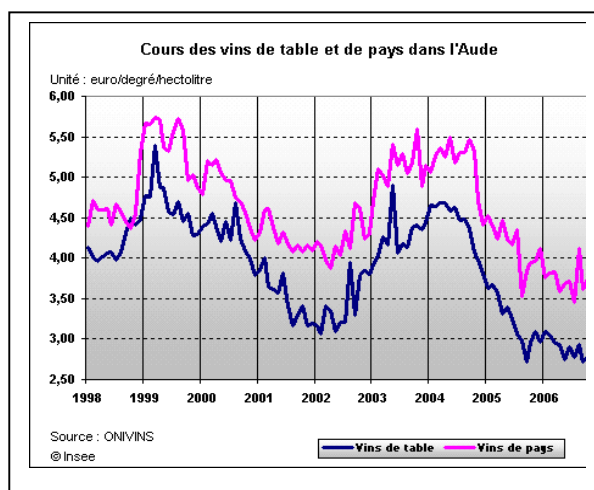
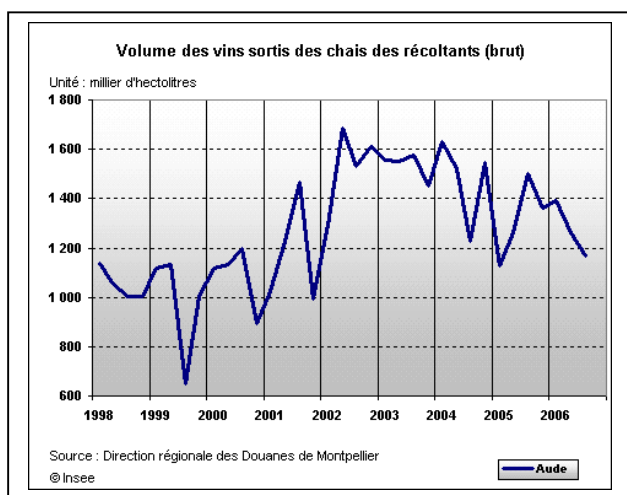
Malgré ou grâce à cette embellie récente, les élus du Pays Carcassonnais interviewés considèrent qu'il faut accompagner la croissance actuelle (population, emplois) par une politique plus active à l'avenir d'accueil et de structuration spatiale des activités des entreprises, notamment sur des créneaux en devenir. D'autant que l'activité traditionnelle viticole est en proie à une crise structurelle, qui n'a peut-être pas montré toutes ses conséquences encore, à l'heure de la mondialisation du marché des vins.

Quelques illustrations des points de conjoncture favorables dans l'Aude...





... mais aussi défavorables ou à surveiller



IV°/ Activités et structure des entreprises

Emploi par grand secteur d'activité au 31 décembre 2004

nombre	Aude	% total Aude	Hérault	Pyrénées- Orientales	Languedoc- Roussillon	% total Région L-R
Salariés	99 004	86 %	306 769	122 095	750 984	87,5 %
Agriculture	3 971		6 483	4 527	21 100	
Industrie	9 884		24 685	9 351	74 605	
Construction	6 825		19 389	8 574	50 816	
Commerce	15 682		50 722	21 252	120 894	
Services	62 642		205 490	78 391	483 569	
Non salariés	16 265	14 %	40 016	18 232	107 659	12,5 %
Agriculture	5 451		7 223	3 685	25 312	
Industrie	1 013		2 645	1 452	7 678	
Construction	1 815		4 791	2 434	13 407	
Commerce	2 732		7 225	3 995	19 045	
Services	5 254		18 132	6 666	42 217	
EMPLOI TOTAL	115 269		346 785	140 327	858 643	
Agriculture	9 422	8,2 %	13 706	8 212	46 412	5,4 %
Industrie	10 897	9,5 %	27 330	10 803	82 283	9,6 %
Construction	8 640	7,5 %	24 180	11 008	64 223	7,5 %
Commerce	18 414	16 %	57 947	25 247	139 939	16,3 %
Services	67 896	58,8 %	223 622	85 057	525 786	61,2 %

Source : INSEE - Estimations d'emploi

Effectifs salariés des établissements industriels au 31 décembre 2003

nombre	Aude	Hérault	Pyrénées- Orientales	Languedoc- Roussillon
Construction	6 281	18 776	7 916	47 473
Industries agroalimentaires	2 836	4 398	3 111	17 050
Industrie des biens intermédiaires	2 705	6 634	2 558	22 699
- Industrie des produits minéraux	1 372	1 622	544	6 720
- Chimie, caoutchouc, plastiques	624	928	326	4 294
- Industrie du bois et du papier	293	921	1 185	3 414
- Métallurgie et transformation des métaux	266	1 427	249	4 044
- Industrie textile	85	229	148	1 362
- Industrie des composants électriques et électroniques.	65	1 507	106	2 865
Industrie des biens d'équipement	1 024	7 461	1 629	14 444
- Industrie des équipements mécaniques	694	3 299	888	7 671
- Industrie des équip. élect. et électroniques	179	3 634	309	5 084
- Construction navale, aéro. et ferroviaire	151	528	432	1 689
Industries des biens de consommation	781	3 717	1 020	9 683
- Edition, imprimerie, reproduction	374	1 896	595	3 953
- Habillement, cuir	258	217	68	1 727
- Industrie des équipements du foyer	133	1 032	292	2 319
- Pharmacie, parfumerie et entretien	16	572	65	1 684
Industrie automobile	81	261	78	847
Ensemble : Industrie et construction	13 708	41 247	16 312	112 196

Champ : ensemble de l'industrie et de la construction hors énergie.

Source : INSEE - Répertoire Entreprises et Etablissements

Données du périmètre d'étude du Pays Carcassonnais (2001)

CANTONS	Nbre d'habitants (RGP 1999)	ENTREPRISES				Densité: Nbre entrep./100 habitants	SALARIES				Densité: Nbre sal./100 habitants	Nbre moyen de salarié par entreprise
		Agriculture	Métiers	Commerce-Industrie	Totaux		Agriculture	Métiers	Commerce-Industrie	Totaux		
MONTREAL	5939	201	81	126	408	6,9%	66	147	240	453	7,6%	1,1
ALZONNE	7161	240	107	148	495	6,9%	55	145	216	416	5,8%	0,8
SAISSAC	3100	71	54	74	199	6,4%	12	41	121	174	5,6%	0,9
MAS CABARDES	2108	69	19	50	138	6,5%	0	16	204	220	10,4%	1,6
CONQUES/ORBIEL	9046	196	136	145	477	5,3%	57	198	318	573	6,3%	1,2
PEYRIAC MINERVOIS	12140	878	217	279	1374	11,3%	185	344	521	1050	8,7%	0,8
CAPENDU	12385	472	186	262	920	7,4%	177	349	687	1213	9,8%	1,3
TOTAL "PAYS CARCASSONNAIS"	51879	2127	800	1084	1717	3,3%	552	1240	2307	4100	7,9%	2,4
C.A.CARCASSONNE	51928	203	988	2056	3247	6,3%	136	2134	9025	11295	21,8%	3,5
"PAYS CARCASSONNAIS" + CAC	103807	2330	1788	3140	4964	4,8%	688	3374	11332	15394,5702	14,8%	3,1

Source : "étude périmètre Pays" CCI Carcassonne-Limoux, selon données INSEE-RGP 1999

Etablissements régionaux non agricoles par département et secteur d'activité au 1^{er} janvier 2005

Unité : l'établissement

	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon	Région/ France %
Industries agricoles et alimentaires	641	1 074	1 504	172	741	4 132	5,6
Industries des biens de consommation	306	863	1 190	91	381	2 831	3,4
Industrie automobile	11	37	38	4	11	101	3,7
Industries des biens d'équipement	214	574	810	40	309	1 947	3,9
Industries des biens intermédiaires	358	856	901	145	400	2 660	3,5
Energie	129	119	235	41	92	616	4,5
Construction	2 637	5 679	7 911	728	3 596	20 551	5,5
Commerce	5 010	9543	15 872	955	7 026	38 406	4,8
Transports	522	842	1 375	123	662	3 524	3,1
Activités immobilières	648	1 052	2 582	52	1 093	5 427	5,7
Services aux entreprises	2 143	4 599	9 069	416	2 810	19 037	3,5
Services aux particuliers	2 576	5 086	8 643	945	4 426	21 676	4,7
Education, santé, action sociale (1)	2 250	4 989	8 689	397	3 213	19 538	5,4
Total	17 445	35 313	58 819	4 109	24 760	140 446	4,6

Champ : ICS Industrie Commerce Services.

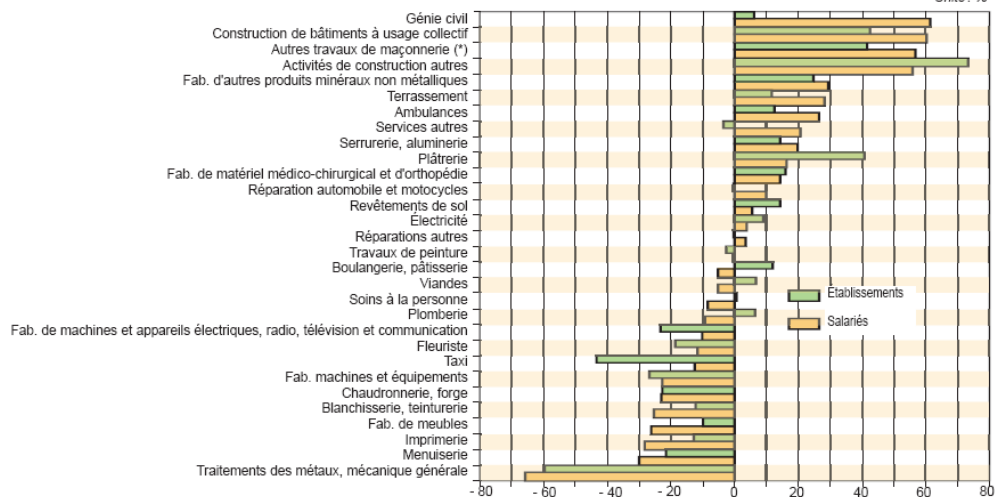
(1) Etablissements du secteur privé.

Source : INSEE - Fichier Sirène

Activités sur et sous-représentées en Languedoc-Roussillon par rapport à la moyenne française

Classement par ordre décroissant de l'écart entre la part des salariés dans la région et la part des salariés en France

Unité : %



Source : Insee - Répertoire des établissements et des entreprises (SIRENE) au 1.01.2004

Champ : activités représentant au moins 1 % des salariés ou des établissements.

* L'activité « construction de maisons individuelles » a été regroupée avec le poste « autres travaux de maçonnerie ».

Note de lecture : Dans l'emploi artisanal de la région, la part des salariés travaillant dans la « construction de bâtiments à usage collectif » dépasse de 60 points la même part au niveau national. Dans l'ensemble des établissements artisanaux, la part des établissements de ce même secteur dépasse de 42 points la même part au niveau national.

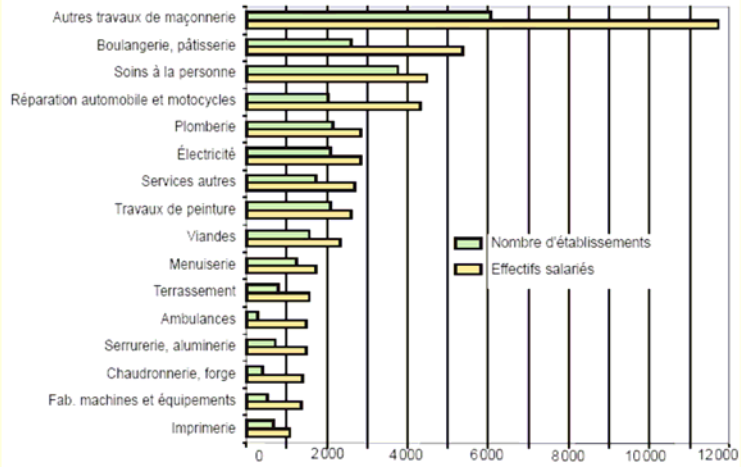
Seize activités, occupant au moins 1 000 salariés, représentent 70 % de l'artisanat

Les 16 activités occupant au moins 1 000 salariés représentent 28 700 établissements (70 % des entreprises artisanales) et emploient 49 300 salariés (72 % de l'emploi artisanal salarié).

L'activité «Autres travaux de maçonnerie» est la plus importante. Elle recouvre la maçonnerie générale et la construction de maisons individuelles. Cette activité concentre à elle seule 14 % des établissements de l'artisanat régional et 16 % de l'effectif salarié.

Trois autres activités comptent plus de 4 000 salariés : la boulangerie-pâtisserie, les soins à la personne et la réparation automobile-motocycles.

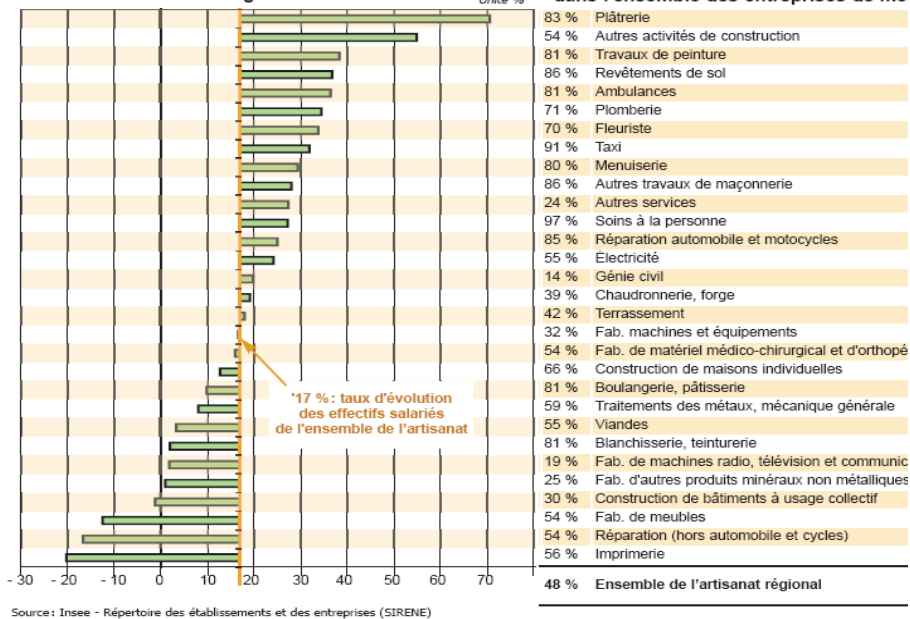
Les 16 principales activités artisanales en Languedoc-Roussillon



Source : Insee - Répertoire des établissements et des entreprises (SIRENE) au 1.01.2004

Taux d'évolution des effectifs salariés dans l'artisanat régional entre 1997 et 2004

Part de ces effectifs salariés dans l'ensemble des entreprises de mé

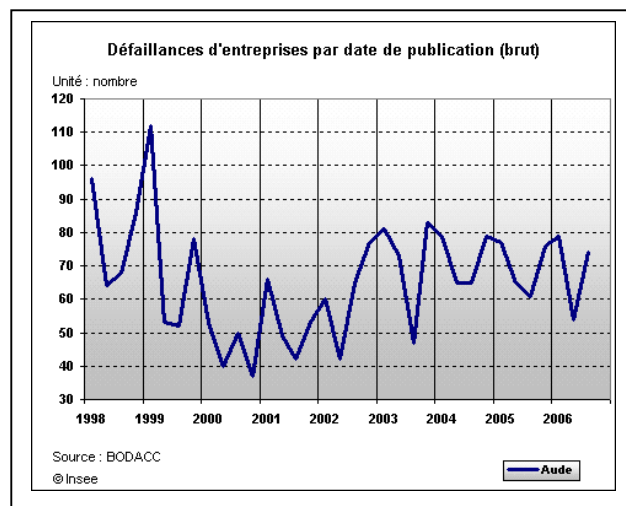
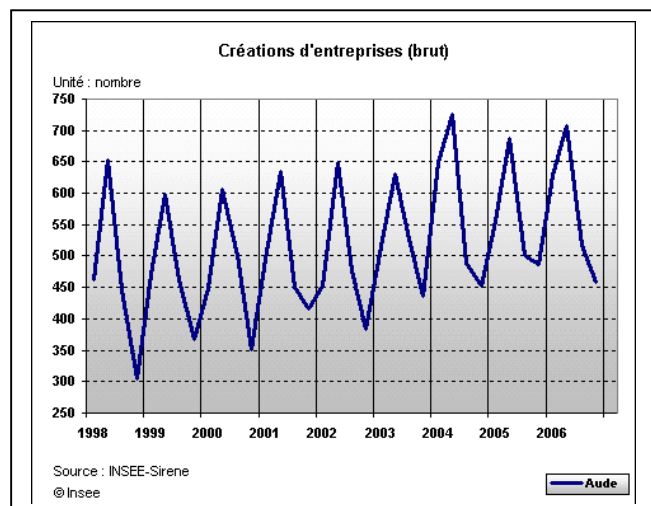


Source : Insee - Répertoire des établissements et des entreprises (SIRENE)

Créations d'entreprises dans l'Aude

Même si l'écart semble se réduire, le Languedoc-Roussillon continue à se singulariser par **un taux de création d'entreprises supérieur au taux national** (14,5 % contre 12,1 %). Ce dynamisme se vérifie dans l'ensemble des grands secteurs d'activité, sauf dans l'industrie.

Cette note optimiste doit cependant être tempérée par **un taux de survie à cinq ans inférieur** au taux national (50,1 % contre 55,7 %)



Les évolutions de l'emploi en France : rétrospective et projections 2015

Le Conseil d'analyse stratégique (disponible sur www.strategie.gouv.fr) et la DARES, bureau d'études du Ministère du Travail, ont actualisé en janvier 2007 leurs données rétrospectives de l'évolution des métiers sur la période 1985-2005 ainsi que les projections à 2015 des besoins du marché du travail, selon une nomenclature en 85 métiers. **Une synthèse illustrée figure en Annexe n°2** (extrait du Hors-série pratique d'Alternatives Economiques de janvier 2007 sur l'orientation professionnelle).

Structure des TPE artisanales de Languedoc-Roussillon

Déjà largement **prédominantes, les petites unités progressent** encore en Languedoc-Roussillon. Au 1er janvier 2005, 60 % des établissements du champ ICS (industrie, commerce, services) n'ont pas de salarié et 94,5 % ont moins de 10 salariés [source : INSEE]. La moyenne est de 1,7 salariés par entreprise.

Etablissements et emploi estimé dans les **très petites entreprises artisanales en 2004**

Unité : nombre d'établissements et de personnes

Source : Insee - Répertoire des établissements et des entreprises (SIRENE) au 1.01.2004

	Etablissements	Salariés	Non salariés	Conjoints collaborateurs	Total des emplois
Aude	5 358	9 166	3 514	170	12 850
Gard	11 110	18 780	7 016	293	26 089
Hérault	15 906	26 126	9 540	270	35 936
Lozère	1 462	2 727	938	68	3 733
Pyrénées-Orientales	7 074	11 464	4 469	226	16 159
Languedoc-Roussillon	40 910	68 263	25 477	1 027	94 767

Répartition des établissements par secteur d'activité (en 8 postes) en 2004

Unité : nombre d'établissements

Source : Insee - Répertoire des établissements et des entreprises (SIRENE) au 1.01.2004

	Alimentation	Travail des métaux	Textile, cuir, habillement	Bois et ameublement	Autres fabrications	Bâtiment	Transports, réparat ^o	Activités non réparties	Total
Aude	707	200	54	135	349	2 391	1 515	7	5 358
Hérault	1 809	594	153	385	1 212	7 158	4 580	15	15 906
Pyrénées-Orientales	882	238	66	179	431	3 285	1 985	8	7 074
Languedoc-Roussillon	4 768	1 562	443	1 130	3 000	18 670	11 293	44	40 910

Répartition des salariés par secteur d'activité (en 8 postes)

Unité : nombre

Source : Insee - Répertoire des établissements et des entreprises (SIRENE) au 1.01.2004

	Alimentation	Travail des métaux	Textile, cuir, habillement	Bois et ameublement	Autres fabrications	Bâtiment	Transports, réparat ^o	Activités non réparties	Total
Aude	1 362	491	78	187	787	4 127	2 120	14	9 166
Hérault	3 094	1 725	196	562	2 583	11 267	6 648	51	26 126
Pyrénées-Orientales	1 550	656	s	269	857	5 266	2 811	s	11 464
Languedoc-Roussillon	8 777	4 364	620	1 534	6 362	30 615	15 888	103	68 263

s : Résultat confidentiel par application des règles du secret statistique

Nombre de salariés par établissement et par secteur d'activité (en 8 postes) dans l'AUDE

Unité : nombre

Source : Insee - Répertoire des établissements et des entreprises (SIRENE) au 1.01.2004

	Alimentation	Travail des métaux	Textile, cuir, habillement	Bois et ameublement	Autres fabrications	Bâtiment	Transports, réparat ^o	Activités non réparties	Total
Aude	1,9	2,5	1,5	1,4	2,2	1,7	1,4	2	1,7

Récapitulatif pour l'Aude

	Alimentation	Travail des métaux	Textile, cuir, habillement	Bois et ameublement	Autres fabrications	Bâtiment	Transports, réparat ^o	Activités non réparties	Total
Nombre d'établissements	707	200	54	135	349	2 391	1 515	7	5 358
Salariés	1 362	491	78	187	787	4 127	2 120	14	9 166
Salariés par établissement	1,9	2,5	1,5	1,4	2,2	1,7	1,4	2	1,7

Source : Insee - Répertoire des établissements et des entreprises (SIRENE) au 1.01.2004

V°/ Bref historique des politiques de Zones d'Activités en France

C'est au début des années 60 que naît véritablement le concept de zone d'activités tel qu'il est encore utilisé de nos jours. La volonté est alors déjà de s'abstraire des contraintes urbaines et de mieux répartir les activités sur l'ensemble du territoire national.

L'objectif est également **d'accompagner le processus de développement et de modernisation des entreprises industrielles et artisanales dans des zones qui leurs soient dédiées, la modernisation des moyens de transport permettant en principe aux ouvriers et employés d'accroître leur mobilité.**

La zone d'activités moderne répond théoriquement aux **attentes à la fois des industriels, qui sont à la recherche de sites "clef en main"**, et des collectivités soucieuses de maintenir et de développer leur population et d'accroître leur richesse fiscale. Depuis, les zones d'activités ne cessent de **se développer en périphérie des agglomérations et le long des principaux axes de circulation.**

1970-1990 : la concurrence entre territoires s'instaure.

Elle conduit les collectivités à multiplier (parfois inutilement) leurs investissements, à pratiquer une politique d'offre foncière très en deçà des prix de revient réels des acquisitions et des aménagements. L'objectif, est de **remplir l'espace disponible sans se préoccuper, outre mesure, de la dimension esthétique ou environnementale des investissements.**

Un processus technique maîtrisé, un équilibre financier improbable. Techniquement, ces opérations ne posent généralement pas de problèmes majeurs car elles se placent dans le droit fil de l'action naturelle des communes et de leurs groupements dans le domaine de l'aménagement et de l'équipement de l'espace urbain ou rural qu'ils gèrent. Les investissements réalisés (acquisitions de terrains, voiries, réseaux,...) ne diffèrent pas, ou très peu, des travaux habituels des collectivités locales. Il y a donc une maîtrise totale du processus technique du début à la fin des travaux.

Financièrement, la réalisation de ces opérations est souvent coûteuse. Le rapport entre le coût d'acquisition des terrains, leur aménagement et les recettes liées à la commercialisation des lots oblige souvent la collectivité à produire un effort financier important et durable. Les pressions considérables des entreprises dans la phase de négociation contraignent beaucoup de collectivités à accorder subventions et rabais complémentaires.

La dimension environnementale est trop souvent placée au second plan. Ainsi, **le principe même de la réalisation de l'investissement, le choix du site et la nature des travaux à réaliser ou des services à fournir aux entreprises ne sont pas toujours suffisamment intégrés dans la réflexion.**

Critères d'implantation des entreprises

<i>Desserte – Equipement</i>	31 %
<i>Logique de proximité (clients...)</i>	30 %
<i>Coût immobilier</i>	20 %
<i>Situation géographique</i>	17 %
<i>Locaux adaptés</i>	14 %
<i>Proximité d'autres entreprises</i>	14 %
<i>Proximité d'un centre urbain</i>	13 %
<i>Opportunité</i>	10 %
<i>Conditions financières</i>	9 %
<i>Image de la région</i>	8 %
<i>Potentiel de main d'œuvre</i>	6 %

Enquête Domoscopie 1996 (1 003 entreprises)

Ministère de l'Environnement - PMC

Zones d'activités et intercommunalité : rationalisation et efficacité

La généralisation de la coopération intercommunale au plan national semble être en mesure de mettre un terme à ce processus inflationniste. On peut être raisonnablement optimiste au regard de la réelle volonté des collectivités de **procéder à une réflexion globale sur l'aménagement de leurs zones d'activités.** L'objectif est désormais de **faire moins mais de faire mieux.**

Cette démarche collective des communes a entraîné une diminution très nette du nombre de créations de zones d'activités ces dernières années avec un corollaire qui est celui de l'importance des investissements réalisés et leur relative qualité d'aménagement. Les groupements ont généralement une capacité plus grande à commercialiser les zones d'activités.

Demain, des zones d'activités à vocation de services résidentiels ?

La tendance à la rationalisation et au regroupement des entreprises de l'économie « productive » peut demain toucher des activités de l'économie dite « résidentielle », cette fois pour des raisons de commodité et de proximité, de dissociation de l'espace de travail et de vie privée. Le développement des services à la personne peut se faire à domicile mais aussi via des lotissements commerciaux ou de regroupements des professionnels de santé.

De ce point de vue, on peut considérer, qu'aussi bien l'agglomération de Carcassonne que les communautés de communes formant le Pays, tout deux de créations relativement récentes, entament un processus de structuration et de rationalisation d'ensemble des zones d'activités, au travers de l'étude S.T.I.E.

VI° Orientations et structuration en matière de développement économique du Carcassonnais

Le développement économique relève des compétences obligatoires des Régions et des EPCI.

Communauté de communes du Haut Minervois	13 000 habitants
Communauté de communes du Piémont d'Alaric	6 800 habitants
Communauté de communes du Haut-Cabardès	2 100 habitants
Communauté de communes du Minervois au Cabardès	6 500 habitants
Communauté des communes Cabardès-Montagne noire	3 600 habitants
Communauté de communes du Cabardès au Canal du Midi	5 700 habitants
Communauté de communes de la Malepère	3 200 habitants
Communes Alairac et Montclar	1 050 et 200 habitants
TOTAL PAYS CARCASSONNAIS	# 40 000 habitants



Bien évidemment, la Communauté d'Agglomération de Carcassonne constitue le cœur du bassin de vie du territoire (cf. étude INSEE – avril 2006, déjà citée), au-delà de la situation administrative actuelle où la CAC n'est pas membre du Pays (sens Loi « Voynet »).

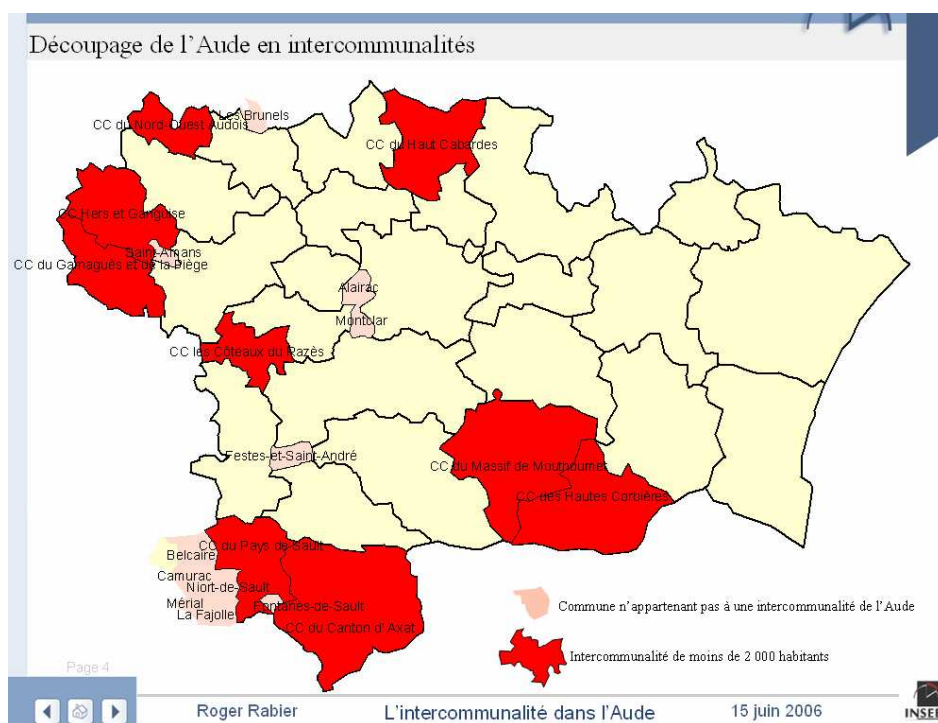
Rappel : Communauté d'Agglomération de Carcassonne # 70 000 habitants



En juin 2006, la Préfecture a réuni la Commission départementale de coopération intercommunale sur les bases d'une étude de l'INSEE sur l'intercommunalité, les Pays et les bassins de vie.

Le Carcassonnais se caractérise par l'absence de l'agglomération dans le Pays (seul cas dans l'Aude) et la présence d'une C.C de moins de 2000 habitants (plus fréquent vers Limoux).

Par ailleurs, la structure communale de l'Aude fait apparaître un grand nombre de petites communes (moyenne = 700 habitants – 515 habitants pour la zone d'emploi de Carcassonne). **Les regroupements en EPCI ne compense pas ces petites tailles et le manque de moyens propres – dans ces conditions – pour élaborer et mettre en œuvre une politique économique autonome.**



Si les coopérations intercommunales au travers de divers Syndicats ne datent pas d'hier, l'intercommunalité est encore parfois vécu comme un échelon territorial concurrent à la fois des communes (même petites) et du niveau cantonal (Conseil Général 11). La plupart des CDC coïncide avec le canton, ce qui peut être un **facteur de complémentarité ou de concurrence institutionnelle**.

Compte-tenu de la faible taille des CDC, des moyens communs en matière d'accueil des entreprises et de promotion pourraient être fédérés par le Pays, par délégation de la compétence en matière économique.

Que prévoit le Schéma régional de développement économique de la Région Languedoc-Roussillon pour l'ouest de l'Aude ?

Peu de choses en réalité à la lecture des documents de diagnostic et des enjeux. Cette situation témoigne bien d'un certain embarras à envisager un positionnement clair du territoire entre le littoral méditerranéen et la métropole Montpellieraine d'un côté et la métropole Toulousaine de la Région Midi-Pyrénées de l'autre.

La Région entend structurer le tissu économique autour de 3 axes :

1. la création de zones d'activités économiques (d'intérêt régional)
2. mise en place de 3 contrats de filière : agroalimentaire, logistique-transport, technologies de l'information et de la communication
3. mise en œuvre d'outils d'aide au développement des entreprises : PACTE pour la création d'entreprises, fonds régional à l'innovation, actions pour l'artisanat et essor de l'économie sociale et solidaire.

En termes concrets sur l'ouest de l'Aude, la Région soutient très récemment une zone d'activités à Castelnaudary (inauguration en février 2007). Des réflexions sont en cours vers Carcassonne.

A noter aussi que le schéma régional de développement économique de Midi-Pyrénées ne traite que très marginalement des questions d'aménagement de son territoire et d'essaimage, l'essentiel étant consacré au renforcement de la métropole toulousaine comme pôle européen.

Que prévoit la Communauté d'Agglomération de Carcassonne ?

Un schéma des zones d'activités de la CAC est en cours d'étude mais les informations sont difficiles à obtenir... Selon la CCI, les réserves foncières à vocation industrielle, artisanale, commerciale et de service, prévue dans le PLU de Carcassonne et les principales ZA projetées sur le périmètre de la CAC, représentent une **réserve foncière de l'ordre de 260 hectares, pour les 15 années à venir**, dont :

Carcassonne :	Secteur Ouest Salvaza: 109 ha dont 57 ha en Na « éco »
Carcassonne :	Zone de Moreau (20 ha en projet d'acquisition) ; vocation à préciser
Carcassonne :	Zone de Montredon (36 ha en projet) ; accueillant principalement le pôle santé
Carcassonne :	Zones de Lannolier I (12 ha acquis et 8 commercialisables) ; vocations artisanale, industrielle, TP, logistique, services
Carcassonne :	Zones de Lannolier II (22 ha acquis et 17 commercialisables); vocation artisanale par pôle
Trèbes :	Zone de Béragne (72 ha acquis et 64 commercialisables); vocation commerciale, artisanale et industrielle; aménagements de type HQE ; proximité de l'échangeur Est Carcassonne (n°24).

Que prévoient les Communautés de Communes du Pays Carcassonnais ?

C'est l'objet de l'enquête détaillée des ZA existantes et en projet des communes et CC, réalisée par le cabinet E.A.U.

L'état initial de la situation est cependant clair. Le Pays Carcassonnais est constitué d'une zone rurale, où les zones d'activités gérées avec des plans d'aménagement d'ensemble commencent tout juste à exister au niveau communal et communautaire.

Il a été signalé par la CCI Carcassonne-Limoux, des regroupements d'entreprises sur les communes de Peyriac Minervois, Rieux Minervois, Caunes Minervois, Villeneuve Minervois, Conques sur Orbiel, Montréal, Moussoulens).

REPARTITION ENTREPRISES PAYS CARCASSONNAIS
COMMUNES DE DISPOSANT D'UN TISSU D'ENTREPRISES SIGNIFICATIF (immatriculations RCS)

COMMUNE	Total Entreprises	Dont Agglomérées	Dont diffuses	A Signaler
MONTREAL	78	12	66	
MOUSSOULENS	16	3	13	Proximité Pezens incluse dans CAC Carcassonne
VILLENEUVE MINERVOIS	24	4	20	Projet de ZA
CAUNES MINERVOIS	47	5	42	
PEYRIAC MINERVOIS	37	10	27	Projet de ZA
RIEUX MINERVOIS	69	14	55	ZA limitrophe Peyriac Minervois
CONQUES SUR ORBIEL	35	2	33	Proximité Villemoustaussou incluse dans CAC Carcassonne
Sous Total	306	50	256	
ALZONNE	30	0	30	
CAPENDU	36	0	36	Projet de ZA proximité Trèbes incluse dans CAC Carcassonne
VILLEGAILHENC	31	0	31	
SAISSAC	25	0	25	
ARZENS	29	0	29	
Sous Total	151	0	151	

Source : CCI Carcassonne-Limoux / DDET

Plusieurs communes ont donné le nom de Zones d'Activités à des regroupements d'entreprises, non structurés non organisés, dans le cadre d'un lotissement réservé plus ou moins prioritairement aux professionnels : Villesèquelande, Alzonne, Villegailhenc, Saissac, Arzens, Capendu, Laure Minervois, Villalier. Certaines communes possèdent parfois plusieurs regroupements. Ces regroupements sont souvent complètement imbriqués ou « phagocytés » par l'habitat.

Références bibliographiques

Etude préalable à la création d'un Pays, 2001

dossier remis à la Préfecture de l'Aude

Synthèse du rapport sur le périmètre d'études, 26/12/2001

dossier adressé au Préfet de Région

Charte de développement du Pays Carcassonnais, 2004

Pays Carcassonnais

Contrat de Pays Carcassonnais / Région Languedoc-Roussillon 2004-2006 et avenants

Pays Carcassonnais

Schéma Local d'Organisation Touristique du Pays Carcassonnais, juillet 2006

Pays Carcassonnais

« 25 km autour de Carcassonne, une ville à la campagne », avril 2006

INSEE Languedoc-Roussillon, Repères synthèse pour l'économie

Désindustrialisation, déprise agricole et développement de l'emploi dans les services en Languedoc-Roussillon, janvier 2007

INSEE Languedoc-Roussillon, Repères synthèse pour l'économie

L'artisanat représente un emploi sur cinq en Languedoc-Roussillon, juin 2006

INSEE Languedoc-Roussillon, Repères synthèse pour l'économie

Avis de la CCI Carcassonne-Limoux sur le P.L.U de la ville de Carcassonne,

septembre 2005

Schéma régional de développement économique en Languedoc-Roussillon

diagnostic et enjeux-propositions

Conseil Régional Languedoc-Roussillon, 2005

Schéma régional de développement économique de Midi-Pyrénées

Orientation stratégiques

Conseil Régional Midi-Pyrénées, mars 2006

L'intercommunalité dans l'Aude, juin 2006

Commission départementale de Coopération Intercommunale Préfecture de l'Aude

INSEE Languedoc-Roussillon, **M Roger Barbier**

Mémo de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Carcassonne-Limoux

M Rouanet, janvier 2007

Mémo de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude sur les ZA artisanales

Mme Lourmière, janvier 2007

Les zones et parc d'activités en Côtes d'Armor

Côtes d'Armor Développement, 2002 et 2006

Annexes

n°1 « 25 km autour de Carcassonne, une ville à la campagne », avril 2006
INSEE Languedoc-Roussillon, Repères synthèse pour l'économie

n°2 « Perspectives d'emploi en 2015 », janvier 2007
Ministère du Travail / Dares ; Conseil d'analyse stratégique
Hors-série pratique Alternatives Economiques

25 km autour de Carcassonne une ville à la campagne

Daniel FRANÇOIS - INSEE

Carcassonne et les communes relativement isolées qui l'entourent ⁽¹⁾ ne bénéficient pas d'un niveau d'urbanisation élevé. Dans le passé, comparée à Narbonne, Béziers ou Perpignan, la cité a été moins bousculée par les vagues migratoires que ses grandes voisines. Les conséquences heureuses en sont une disparité sociale plus faible dans l'occupation de l'espace urbain et le maintien de son identité culturelle.

Aujourd'hui, les échanges migratoires se font principalement avec Toulouse et Montpellier, mais ils s'internationalisent légèrement. Les migrants originaires d'Europe ou d'Amérique du Nord sont attirés par les agréments de la région : les paysages, la culture et le patrimoine historique. Ils ne sont pas seulement britanniques.

Au cœur de cette zone, l'étalement urbain de Carcassonne se stabilise et les déplacements domicile-travail se font surtout entre ville-centre et communes périphériques. La stabilité longtemps permise par l'environnement agricole trouve ses limites : les ressources qu'il fournit sont en baisse. La régression des autres activités économiques, peu rémunératrices, montre que l'avenir dépendra de la capacité à innover et à investir dans des activités nouvelles.

Équilibres inter-urbains et polarisation

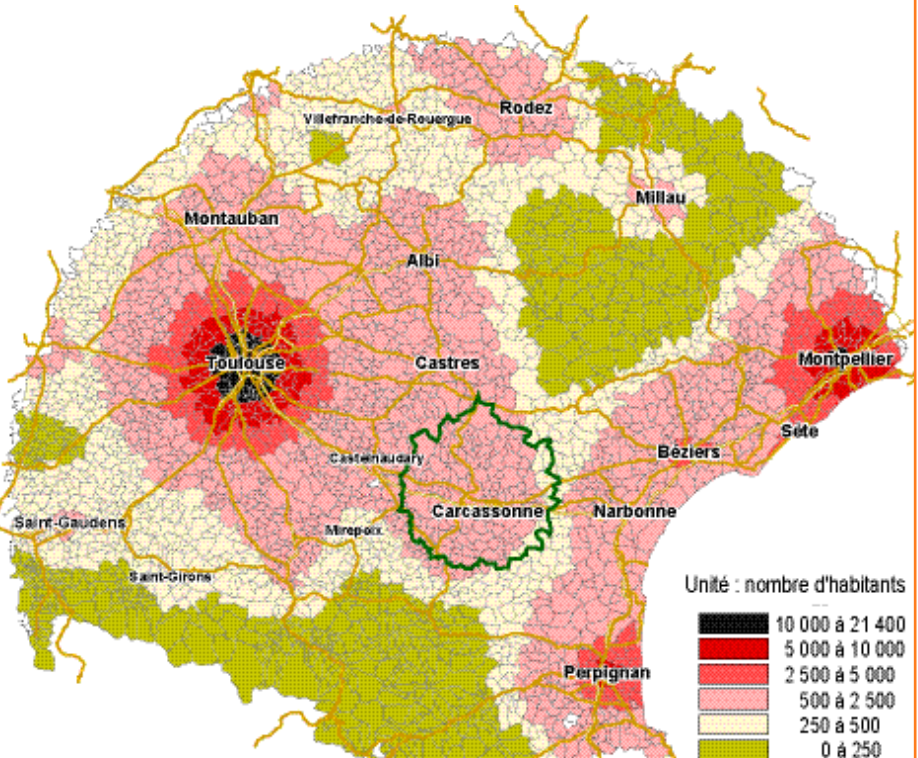
Un environnement urbain faible

Depuis une cinquantaine d'années, la croissance urbaine française a été forte, les villes importantes captant une grosse part des migrations interrégionales. Les créations d'emplois tertiaires se sont faites dans les grandes villes procurant un avantage pour les concentrations de population qui dépassent les limites des villes stricto-sensu. La croissance se faisant, à la fois, dans un cadre de concurrence et de complémentarité, il y a pour une ville avantage à avoir de la population mais aussi d'être entourée d'autres villes importantes. La situation de Carcassonne n'est pas très favorable de ce point de vue.

(1) L'ensemble des communes situées à moins de 25 kilomètres de Carcassonne comporte 159 communes dont 51 rurales, 28 multipolarisées, 18 dans l'aire urbaine de Limoux, 1 dans celle de Castelnaudary (Lasbordes) et 61 dans l'aire urbaine de Narbonne

Indicateur d'environnement urbain : la population lissée des aires urbaines environnantes en 1999

La population lissée communale, représentée sur la carte ci-dessous, est un indicateur qui met en évidence l'accessibilité aux activités des villes environnantes. Il montre que Carcassonne profite peu de la proximité des pôles urbains de Toulouse, Montpellier ou Perpignan en particulier. L'indicateur est égal à la moyenne des populations des aires urbaines situées à moins de 150 kilomètres à vol d'oiseau, pondérée par une fonction qui décroît avec la distance.



Sources : INSEE - Recensements de la population

Lorsqu'on calcule la moyenne lissée⁽²⁾ des populations des aires urbaines⁽³⁾ françaises centrée sur Carcassonne, celle-ci apparaît en 284^{ème} position parmi les 354 aires urbaines, alors que l'aire urbaine seule est 86^{ème} dans l'ordre des populations. L'environnement urbain apparaît très faible car Carcassonne n'est pas entourée de villes importantes à proximité : Narbonne est à 60 kilomètres, Castelnaudary à 40 et Limoux à 24. Par comparaison, les aires urbaines de la région parisienne pouvant avoir des niveaux de population comparables se situent dans un environnement urbain quasi continu. Du point de vue la moyenne lissée des populations, Pithiviers, Orléans, Nemours, Chartres et Montargis viennent en tête.

Ces communes qui appartiennent à la zone d'influence économique de la capitale bénéficient d'un développement des emplois lié à la dynamique économique de la capitale qui a assuré le relais de l'économie agricole. Carcassonne est à l'évidence loin de Paris mais aussi relativement loin du pôle toulousain, compte tenu de sa taille. Parmi celles qui sont les moins entourées, les aires urbaines du sud-ouest et des Pyrénées : La proximité des Pyrénées est un facteur d'isolement relatif⁽⁴⁾ car Dax, Orthez, Lourdes, Pau, Tarbes, Perpignan puis Carcassonne sont parmi les aires urbaines les moins entourées.

Une légère amélioration de la densité urbaine environnante

La situation d'isolement s'atténue toutefois depuis une trentaine d'années. Grâce aux migrations vers le sud, le rythme de progression de la population est plus fort pour les aires urbaines méditerranéennes : Perpignan et Toulon sont en tête, Carcassonne est en 18^{ème} position pour le rythme de progression.

Cette amélioration ne doit pourtant pas masquer la lourdeur de la hiérarchie urbaine : même si ce mouvement de rattrapage restait le même pendant les 40 prochaines années, Carcassonne ne modifierait pratiquement pas son rang dans la hiérarchie de l'environnement urbain. Cet handicap, qui fait sentir ses effets à long terme, mérite d'être considéré à sa juste importance : en effet " la polarisation est pour une bonne part la facette territoriale du processus général de croissance "⁽⁵⁾ car les métropoles captent, par des salaires plus importants, les actifs les plus qualifiés. Or c'est la qualification qui permet, par l'innovation et la différenciation des produits, d'éviter la concurrence des pays à bas salaires.

(2) On a calculé ici pour chaque aire urbaine une population lissée qui est une moyenne des populations des 353 autres aires urbaines pondérée par la distance. A 50 kilomètres, le poids est de 0,85 ; à 250 km, il est de 0,5 ; à 600 km, il est de 0,02...etc.

(3) Les aires urbaines, dont le périmètre est déterminé à chaque recensement, sont constituées d'un pôle urbain comptant au moins 5000 emplois et des communes qui envoient dans l'ensemble des aires urbaines au moins 40 % de leurs salariés

(4) La faible densité urbaine qui résulte de la proximité des Pyrénées n'est pas le résultat d'un artefact, les villes espagnoles n'entrant pas dans le calcul, mais bien à l'obstacle géographique opposé depuis toujours par les Pyrénées aux échanges commerciaux et humains. Les deux seuls franchissements " faciles " des montagnes étant situés à chaque bout de la chaîne : Le Perthus et Hendaye

(5) JAYET-PUIG-THISSE Revue Économique janvier 1996
La baisse des coûts de transport met en concurrence plus vive les entreprises auparavant protégées par leur isolement relatif. Cette concurrence provoque une marche vers la différenciation des produits et des compétences associées à la production. Les qualifications rares se retrouvent plus facilement dans les grandes métropoles où les entreprises et les actifs trouvent leurs avantages. Du fait de la baisse des coûts de transport, la part de la production la moins qualifiée met en concurrence des actifs auparavant éloignés et des salaires plus disparates.

L'horizon géographique des productions s'élargissant sur le plan mondial, les pays occidentaux sont entraînés dans une course à la spécialisation qui s'appuie sur leurs métropoles les plus importantes.

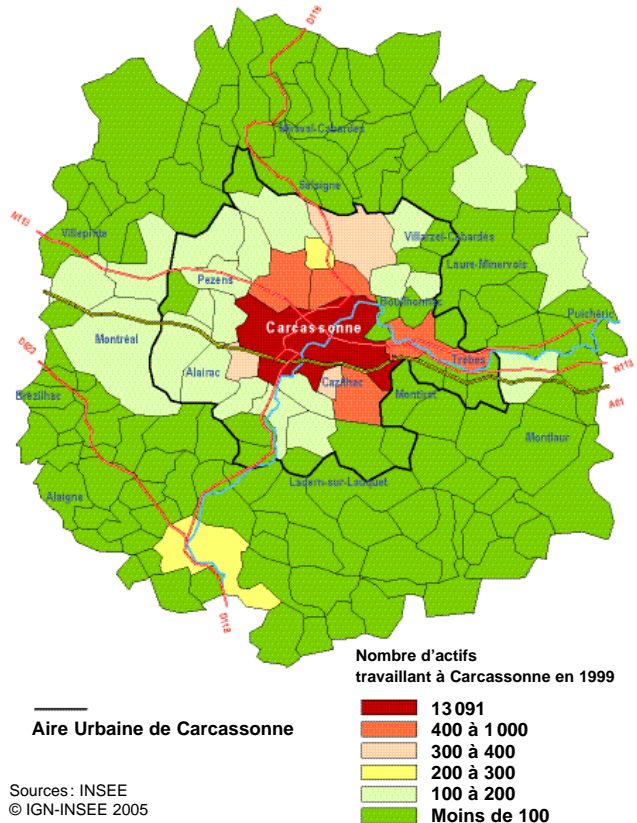
Carcassonne ne peut pas attendre d'un environnement urbain peu favorable la dynamisation de son activité économique. Il lui faudra faire un effort d'innovation intense.

Le pôle carcassonnais est de type plutôt rural

L'aire urbaine de Carcassonne, avec 79 % des actifs travaillant au pôle, a un profil la rapprochant plutôt des pôles ruraux. La part des actifs travaillant au pôle y est nettement supérieure à celle constatée dans l'ensemble des aires urbaines comparables, pour lesquelles elle ne s'élève qu'à 61 % en 1999.

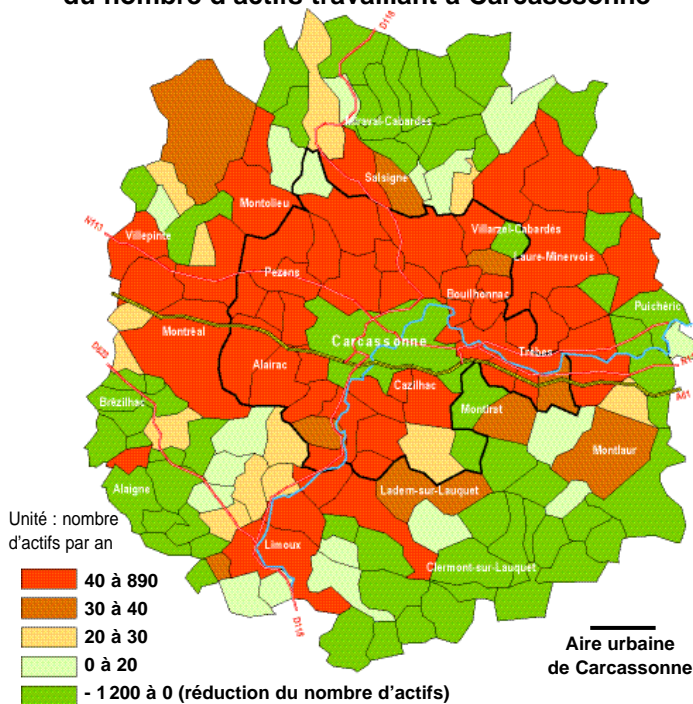
À Carcassonne, le mouvement se fait à l'inverse des grandes villes : la part des actifs travaillant au pôle augmente de 13 points entre 1962 et 1990, alors qu'elle diminue de 15 points pour les 5 plus grandes, de 11,7 pour les 10 suivantes, de 3,7 pour les 30 suivantes et qu'elle augmente de 5,4 pour les 150 plus petites⁽⁶⁾. Sur les trente dernières années Carcassonne n'a pas connu de problème d'espace pour loger des activités qui ailleurs débordent sur la périphérie.

Nombre d'actifs travaillant à Carcassonne en 1999



(6) Il s'agit ici des pôles des aires urbaines dans leur définition de 1999

Variation annuelle entre 1968 et 1999 du nombre d'actifs travaillant à Carcassonne



Sources : INSEE - Recensements de la population - © IGN-INSEE 2001

Forte progression des déplacements entre centre et périphérie

L'essentiel des mouvements qui affectent les deux plus grandes villes de la zone, Carcassonne et Limoux, sont des mouvements centre-périphérie. Les actifs carcassonnais habitant le centre et travaillant à la périphérie sont de plus en plus nombreux, même si les périurbains travaillant dans la ville-pôle fournissent 85 % des migrants.

Le nombre d'actifs habitant et travaillant à Carcassonne a tendance à diminuer : en 1968 ils étaient 15 000 et en 1999 ils sont 13 100. A Limoux, le mouvement est le même : de 3 350 en 1968, leur nombre est passé à 2 400 en 1999.

Chacune des villes a connu un mouvement de desserrement depuis 30 ans : le nombre d'actifs travaillant à Carcassonne et habitant ailleurs dans la zone des 25 kilomètres a fortement progressé : de 2 800 en 1968 à 12 300 en 1999.

Le mouvement est le même pour Limoux : de 800 à 2 200 actifs vont habiter hors de la ville-centre.

Les échanges d'actifs entre Carcassonne et Limoux restent équilibrés et à un niveau faible : 280 habitent Limoux et travaillent à Carcassonne et 210 en sens inverse en 1999.

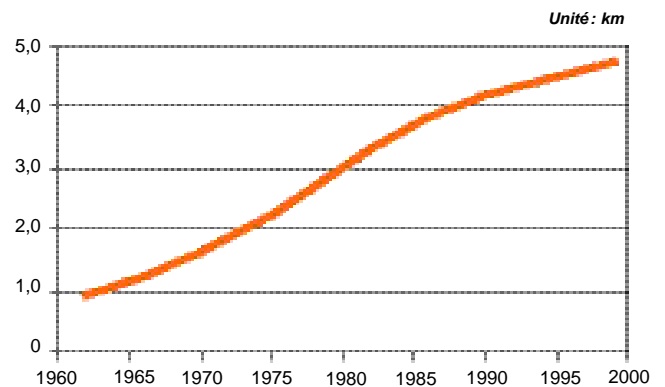
L'étalement de Carcassonne se stabilise comme ailleurs ⁽⁷⁾

La dispersion du lieu d'habitation des actifs progresse, mais moins vite que dans le passé.

(7) L'étalement de Montpellier se stabilise Repères Synthèse N° 5 mai 2004

(8) Le rayon d'attraction pour chaque recensement de la population est calculé comme la distance moyenne de chaque commune à Carcassonne pondérée par le nombre d'actifs qui habitent dans la commune considérée et travaillant à Carcassonne. Ainsi, si les actifs vont habiter de plus en plus loin de Carcassonne tout en y travaillant, le rayon d'attraction augmente

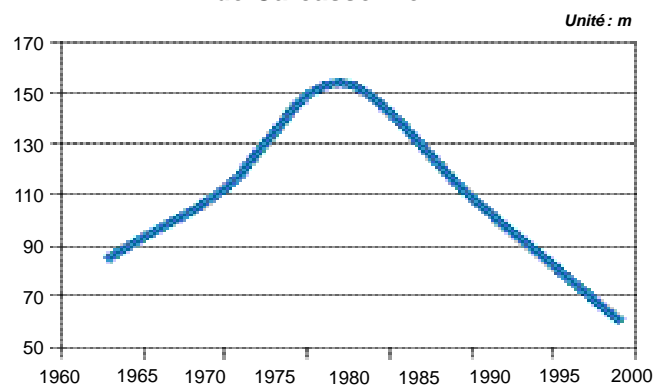
Rayon d'attraction de Carcassonne



Sources : INSEE - Recensements de la population

Note de lecture : en 1960, les actifs habitent en moyenne à 1 km de Carcassonne tout en y travaillant. En 1999, cette distance est de 4,5 km.

Accroissement annuel du rayon d'attraction de Carcassonne



Sources : INSEE - Recensements de la population

Autour de Carcassonne, cette dispersion, mesurée par le rayon d'attraction ⁽⁸⁾ indique une progression régulière de 0,93 kilomètre en 1962 à 4,72 en 1999. Il progresse toutefois moins vite depuis le début des années 1980. Le maximum de la dispersion est constaté lors du recensement de la population de 1982, avec + 150 mètres par an. Entre 1990 et 1999, l'augmentation du rayon d'attraction n'est plus que de 60 mètres par an.

Cette stabilisation marque l'équilibre entre l'avantage lié aux prix des terrains moins élevés loin de Carcassonne et les coûts de transport. Même si les actifs carcassonnais sont allés habiter plus loin, la plus grosse partie ne s'est pas éloignée beaucoup : seules quatre communes frontalières de Carcassonne envoient plus de 400 actifs y travailler chaque jour : Pennautier, Villemoustaussou, Trèbes et Palaja.

Cette stabilisation laisse entrevoir le périmètre dans lequel les questions périurbaines pourraient être abordées : un premier seuil apparaît à 5 kilomètres à vol d'oiseau de Carcassonne en deçà duquel 60 % des actifs vont travailler à Carcassonne.

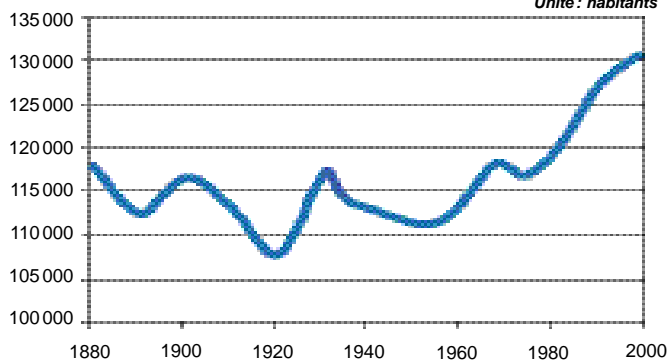
Entre ce premier seuil et le deuxième à 9 kilomètres, le cumul des actifs travaillant à Carcassonne augmente assez rapidement pour dépasser les 80 %. A partir de cette distance, le cumul adopte une pente beaucoup plus faible : il faut 15 kilomètres supplémentaires pour atteindre le 100 %.

Démographie et migrations

Changement de régime migratoire : depuis vingt ans la périphérie se redresse

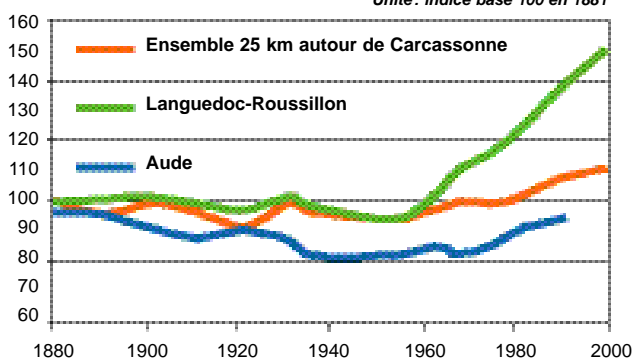
Dans un rayon de 25 kms autour de Carcassonne, la population a fluctué entre 110 000 et 120 000 habitants pendant un siècle, de 1880 à 1980. Ces 20 dernières années, on assiste à une progression démographique assez nette qui a amené la population totale à plus de 130 000 habitants en 1999. Le siècle qui avait précédé était celui de la lente concentration de la population à Carcassonne au détriment de sa périphérie : + 135 habitants par an à Carcassonne contre - 111 pour la périphérie entre 1881 et 1982.

**La population depuis 1881
25 km autour de Carcassonne** *Unité : habitants*



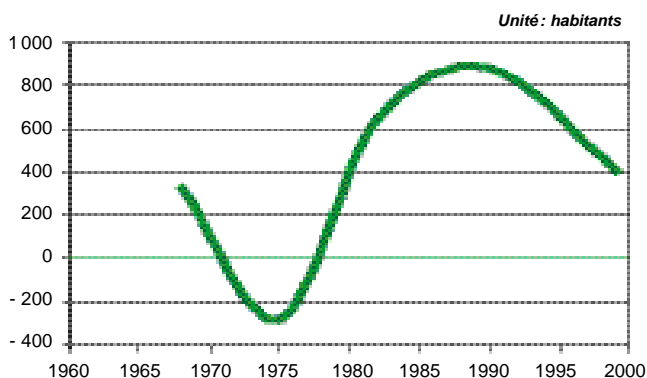
Sources : INSEE - Recensements de la population

Évolution de la population depuis 1881 *Unité : indice base 100 en 1881*



Sources : INSEE - Recensements de la population

**Accroissements annuels de population
25 km autour de Carcassonne** *Unité : habitants*



Sources : INSEE - Recensements de la population

Depuis 1982, la population de Carcassonne a progressé un peu plus vite : + 165 habitants par an et celle de la périphérie s'est nettement redressée : + 445 habitants par an entre 1982 et 1999.

On assiste donc à un changement important du régime migratoire dans la zone : avant les années 1980, la progression de Carcassonne correspondait pour l'essentiel à la déprise rurale de sa périphérie.

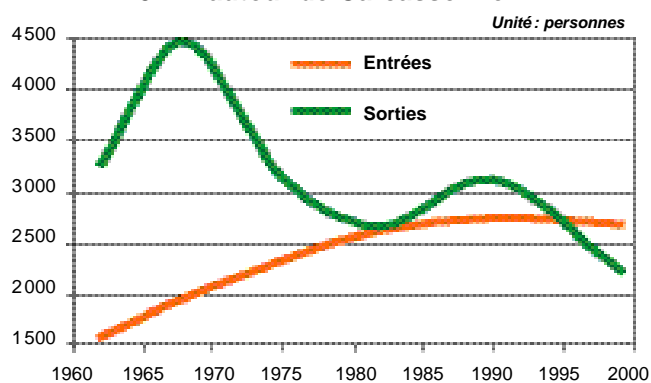
Un solde migratoire positif depuis 1990

Du milieu des années 1970 au milieu des années 1980, la démographie a été en expansion, les accroissements annuels de population culminant à 880 habitants supplémentaires.

Le solde migratoire, fortement déficitaire jusqu'en 1968 s'est redressé peu à peu pour devenir positif entre 1990 et 1999 sous l'effet simultané de la baisse des sorties et de la progression des entrées. Si les sorties continuent leur régression ces dernières années, les entrées semblent plafonner autour de 2 700 personnes chaque année.

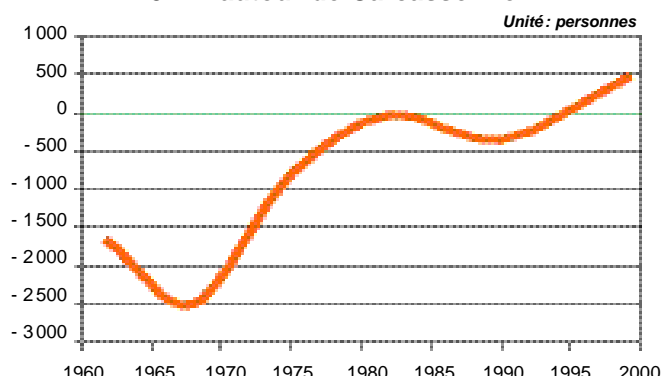
Les soldes migratoires des personnes d'âge actif et de leurs enfants, déficitaires dans les années 1960 se sont résorbés progressivement, devenant positifs pour les 35 à 55 ans et les moins de 18 ans. Les mouvements migratoires ont connu un regain d'intensité ces dix dernières années, les contributions les plus fortes étant toujours celles des moins de 35 ans.

**Entrées et sorties annuelles de population
25 km autour de Carcassonne** *Unité : personnes*



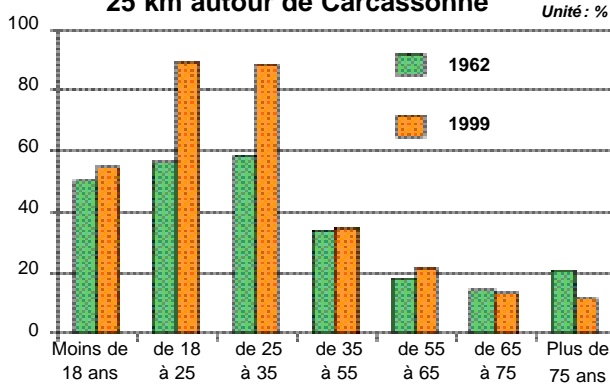
Sources : INSEE - Recensements de la population

**Soldes migratoires annuels
25 km autour de Carcassonne** *Unité : personnes*



Sources : INSEE - Recensements de la population

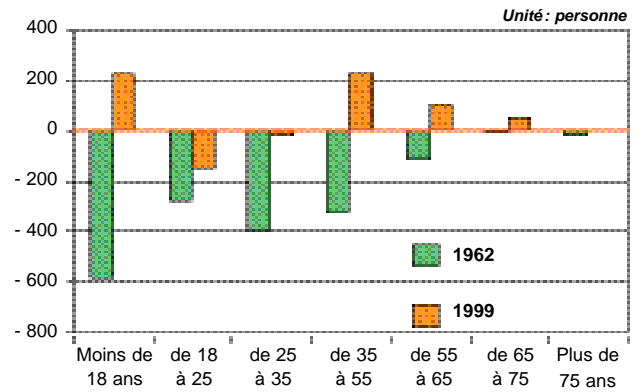
Intensité des mouvements migratoires 25 km autour de Carcassonne



Note de lecture : l'intensité est mesurée par le rapport (entrants + sortants de la zone)/résidents stables exprimé en %.

Sources : INSEE - Recensements de la population

Soldes migratoires par tranche d'âge 25 km autour de Carcassonne



Sources : INSEE - Recensements de la population

Des échanges migratoires principalement avec Toulouse et Montpellier

La région toulousaine est depuis longtemps la première destination des sortants de la zone. Le département de la Haute-Garonne représente 19 % des destinations dans la période de 1990 à 1999. L'attraction des départements de la bordure méditerranéenne et des départements limitrophes est également forte : l'Hérault attire 10 % des migrants de la zone suivi par le Tarn, les Pyrénées-Orientales, les Bouches du Rhône. Juste après, les départements au fort potentiel d'emploi exercent leur attraction sur les Carcassonnais : Paris, La Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine essentiellement. Les origines des entrants dans la zone révèlent une répartition géographique peu différente de la destination des sortants : les liens migratoires sont marqués par la proximité et les opportunités d'emploi dans les bassins d'emploi importants⁽⁹⁾.

Plus de diplômés mais plus difficiles à retenir

Le niveau de diplôme a nettement augmenté dans la zone comme ailleurs : la part des titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur est passée de 5,4 % en 1968 à 21,9 en 1999. Le niveau moyen de diplôme est toutefois freiné par le départ des jeunes qui vont poursuivre leurs études ailleurs.

Le niveau de diplôme des sortants de la zone est régulièrement supérieur à celui des stables et cet écart se renforce : de 8 points en 1968, il est passé à 38 points en 1999. En effet, l'attraction des universités de Toulouse et Montpellier est nettement plus forte que l'offre d'enseignement supérieur de la zone⁽¹⁰⁾.

Les entrants contribuent en sens inverse à faire remonter le niveau de diplôme mais moins que les partants ne le font baisser : l'écart avec les stables étant passé de 6 points en 1968 à 12 points en 1999 en faveur des sortants.

(9) L'estimation des effets de distance et d'attraction par l'emploi sur les migrations confirme l'analyse descriptive avec les données de 1999 : $\text{Log}(\text{entrants} + \text{sortants}) = 1,05 \text{ log}(\text{emploi}99) - 1,14 \text{ log}(\text{distance}) + 0,528$
R2=0,71

La distance entre départements est celle des centres de gravité de leurs populations

(10) Le potentiel de formation supérieure au baccalauréat a augmenté ces dernières années avec notamment l'IUT de statistique...

Les mouvements migratoires contribuent donc dans leur ensemble au départ de la matière grise attirée ailleurs par les universités mais aussi par des emplois plus qualifiés. Il faut dire que l'attraction - tant par l'offre de formation que la qualification des emplois offerts - est particulièrement forte non loin de Carcassonne. A 90 kilomètres de là, la région toulousaine, par sa forte expansion, a vu la part de ses titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat gagner 27 points de 1968 à 1999, juste derrière Paris (+ 36 points). Celle de Montpellier à 150 kilomètres en a gagné 23, à égalité avec Lyon.

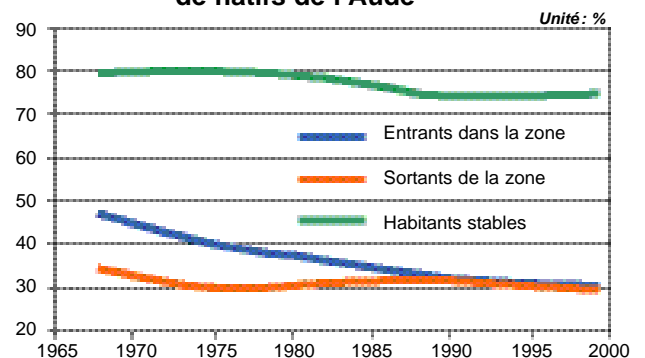
Trois habitants sur quatre sont des Audois de naissance

La proportion de natifs de l'Aude ne cesse de baisser parmi les entrants dans la zone, marquant le ralentissement des retours au pays dus à l'exode rural purement audois. Parmi les entrants dans la zone, 47 % étaient nés dans l'Aude en 1968, ils ne sont plus que 30 % en 1999.

La part des Audois de naissance est équivalente depuis dix ans pour les entrants et les sortants de la zone. En 1999, les stables sont à 75 % des natifs et même si leur part a perdu 5 points depuis 1968 et si tous leurs ancêtres ne sont pas nés dans le département, ils contribuent fortement au maintien de l'identité culturelle audoise.

Parmi les départements de la façade méditerranéenne, l'Aude est avec les Bouches du Rhône le département dans lequel la proportion de natifs est la plus forte. Il reste en effet 62 % des habitants de l'Aude nés dans l'Aude contre 58 % dans les Pyrénées-Orientales, 54 % dans l'Hérault et dans le Gard.

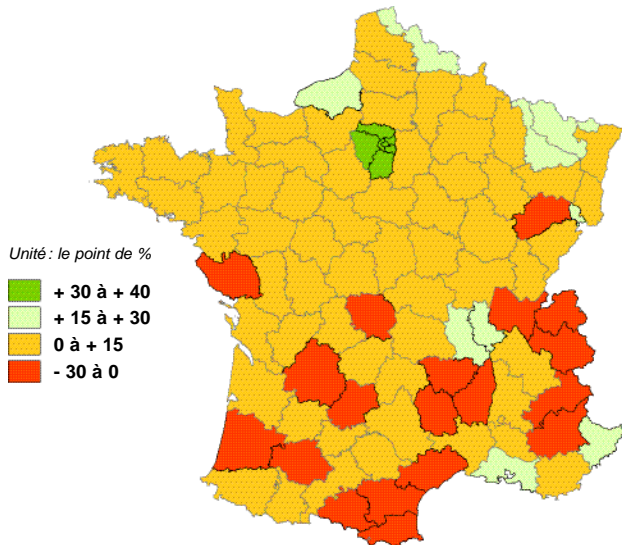
Evolution entre 1968 et 1999 de la proportion de natifs de l'Aude



Sources : INSEE - Recensements de la population

L'intensité des mouvements migratoires vers le sud de la France, particulièrement vers les côtes méditerranéennes a fait baisser la part des natifs. Dans la zone de 25 kilomètres autour de Carcassonne, elle est passée de 78,4 % en 1962 à 66,5 % en 1999. Dans l'aire urbaine de Narbonne, leur part est passée de 73 % en 1962 à 58 % en 1999.

Variation entre 1962 et 1999 de la proportion de personnes nées dans le département



Sources: INSEE - Recensements de la population - © IGN-INSEE 2005

Pourtant, même si les incidences de la migration se font moins sentir autour de Carcassonne que sur le littoral, l'exode rural fait sentir ses effets partout. La déprise rurale a ouvert la voie à une société méditerranéenne nouvelle plus urbaine et cosmopolite.

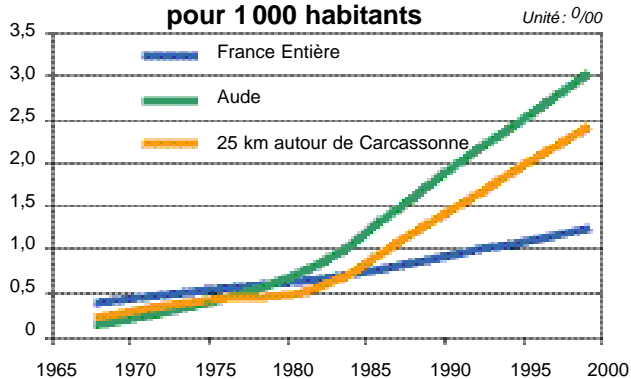
Les Britanniques attirés par Carcassonne

La présence de résidents britanniques augmente en France depuis le début des années 1980: de 0,55 pour 1 000 habitants en 1975, elle est passée à 1,25 en 1999. La présence des Britanniques en France est principalement située autour d'une ligne Carcassonne-Rennes, sur la Côte d'Azur, dans l'Ain et les Yvelines. Depuis 1968, ce mode d'implantation sur le territoire français s'est renforcé.

Les compagnies aériennes à bas-prix n'ont donc pas créé la demande des Britanniques pour habiter certaines régions françaises, mais l'ont plutôt accompagnée.

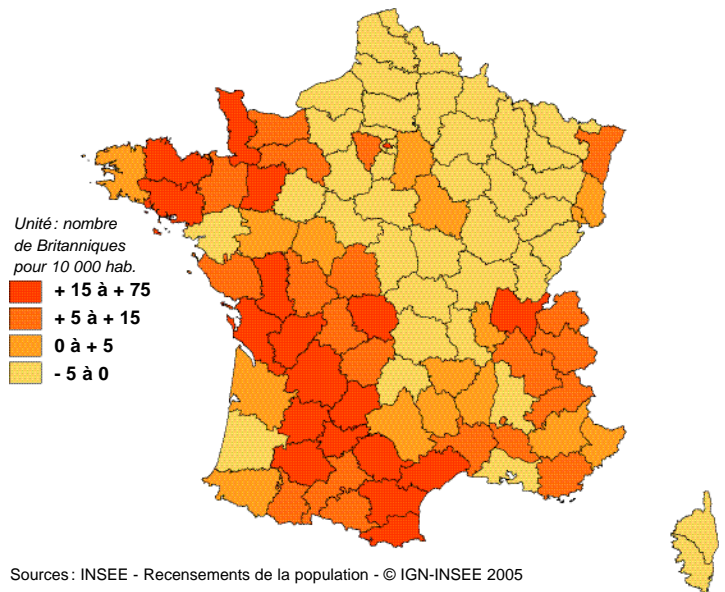
La part des Britanniques dans l'ensemble des migrants venant des pays occidentaux riches révèle encore plus fortement leur préférence pour l'ouest français.

Evolution du nombre de Britanniques pour 1 000 habitants



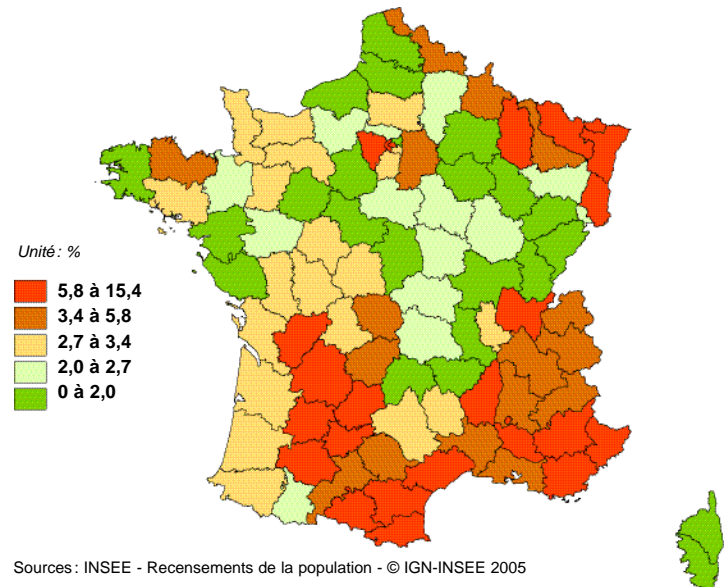
Sources: INSEE - Recensements de la population

Variation entre 1968 et 1999 du nombre de Britanniques pour 10 000 habitants



Sources: INSEE - Recensements de la population - © IGN-INSEE 2005

Part dans l'ensemble de la population des étrangers originaires des pays occidentaux riches⁽¹¹⁾ en 1999



Sources: INSEE - Recensements de la population - © IGN-INSEE 2005

L'augmentation a été encore plus sensible autour de Carcassonne où la proportion est passée de 0,42 Britannique pour 1 000 habitants en 1975, à 2,4 en 1999. Dans l'ensemble de l'Aude, cette proportion est plus élevée encore: 3 britanniques pour 1 000 habitants en 1999.

Mais si la présence des Britanniques progresse, celle des étrangers des autres pays occidentaux riches progresse aussi autour de Carcassonne, au point que la part des Britanniques parmi ces occidentaux aisés ne bouge pas: 33 % autour de Carcassonne en 1968 et 32 % en 1999. Comme à Carcassonne, l'implantation des originaires de pays occidentaux riches s'est également accentuée depuis 30 ans dans les autres régions. En Bretagne, sur la bordure méditerranéenne, dans le Sud-Ouest et l'Est de la France, elle est active, délaissant le nord de Paris jusqu'à la frontière belge.

(11) La migration des pays occidentaux riches vers le Languedoc-Roussillon REPÈRES SYNTHÈSES N° 10 décembre 2004

(12) Calculé en équivalent temps plein

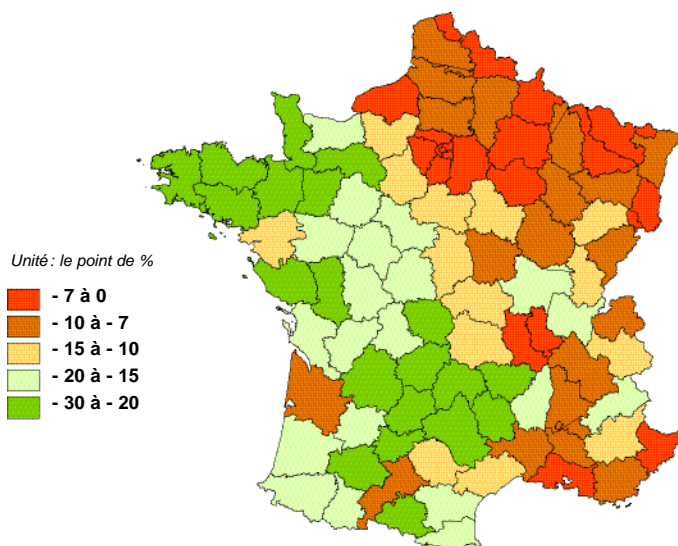
Activités - Salaires

L'emploi agricole régresse comme dans les autres régions

L'Aude fait encore partie en 1999 des départements les plus agricoles au même titre que les départements du Sud-Ouest, du Massif-Central et de la Bretagne, ceux qui ont aussi le plus perdu d'emplois agricoles car ils avaient le plus à perdre.

Dans la zone des 25 kilomètres autour de Carcassonne, les choses ne sont pas différentes : l'emploi agricole est passé de 28 % en 1968 à 8 % en 1999. La périphérie de Carcassonne est restée plus agricole que le pôle, mais l'évolution y a été franche là aussi : de 45 % d'emplois agricoles en 1968, on est passé à 17 % en 1982.

Variation entre 1962 et 1999 de la proportion d'emplois agricoles



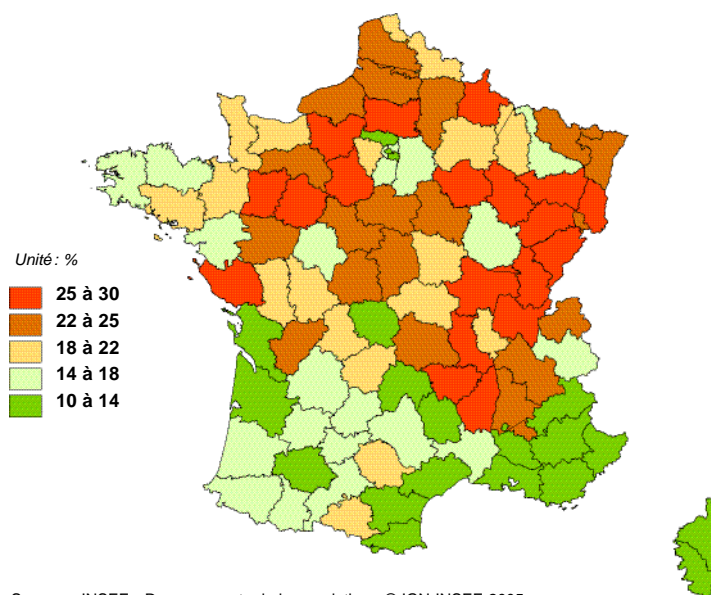
Sources : INSEE - Recensements de la population - © IGN-INSEE 2005

Une désindustrialisation à Carcassonne comme ailleurs

L'emploi industriel a opéré un repli spectaculaire depuis le début des années 1980 en France. Il est passé de 28 % à 18 % de l'emploi total entre 1975 et 1999. L'Aude dans son ensemble, moins industrialisée a suivi le mouvement, mais ayant moins à perdre, a moins perdu : l'emploi industriel a régressé de 13 % en 1968 à 10 % en 1999.

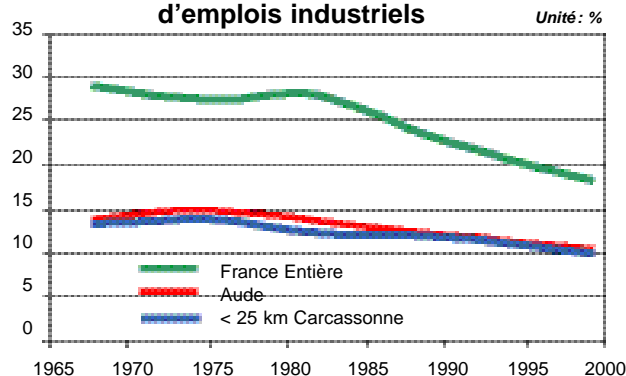
L'évolution va dans le même sens dans la zone. À Limoux, la chute de l'emploi industriel, a été durement ressentie car on est passé de 31 % d'emplois industriels en 1975 à 18 % en 1999. La zone a pourtant été plutôt moins touchée que par rapport à celles qui étaient depuis longtemps les plus industrialisées : région parisienne, régions frontalières de l'est de la France et région lyonnaise.

Proportion d'emplois industriels en 1999



Sources : INSEE - Recensements de la population - © IGN-INSEE 2005

Évolution entre 1968 et 1999 de la proportion d'emplois industriels



Sources : INSEE - Recensements de la population

Des salaires relativement bas en raison du faible niveau d'urbanisation

Les revenus des Audois sont relativement faibles. Le revenu salarial annuel moyen (12-13) des actifs travaillant dans l'Aude est inférieur de 40 % à celui de l'ensemble de la France. Ce salaire moyen place l'Aude en 87^{ème} position des départements français.

L'Aude se trouve dans la même catégorie de revenus salariaux que ses voisins, Ariège et Pyrénées-Orientales, nettement en dessous de l'Hérault et du Gard qui se trouvent dans la catégorie médiane. La zone des 25 kilomètres autour de Carcassonne, qui pèse pour la moitié des salaires versés dans l'Aude, participe largement à ce résultat.

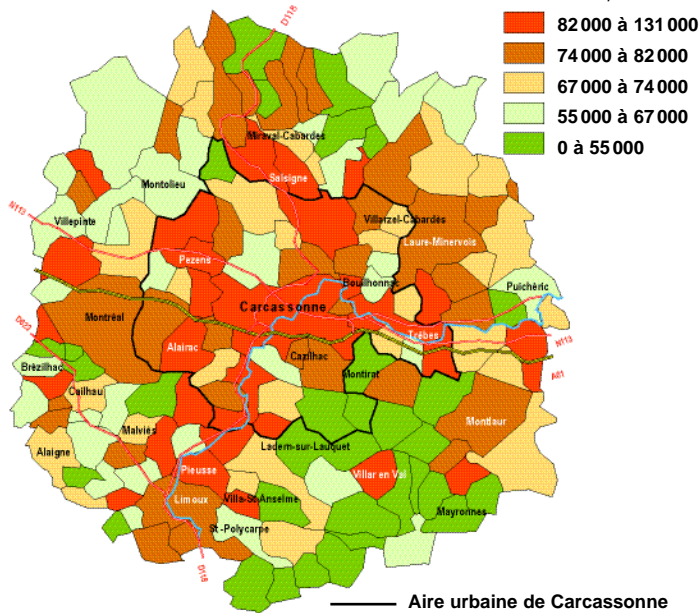
Un des facteurs explicatifs du niveau de salaire est le nombre d'habitants : l'aire urbaine de Carcassonne de ce point de vue est mal placée dans la hiérarchie urbaine avec une place de 96^{ème} dans l'ordre des populations, mais le niveau de la population n'explique pas tout. Elle est 247^{ème} parmi les 354 aires urbaines dans l'ordre décroissant des salaires moyens. Le salaire moyen de la zone est cependant supérieur à celui de l'ensemble des communes rurales françaises.

(12) Calculé en équivalent temps plein

(13) Champ des Déclarations Annuelles de Données Sociales

Salaire annuel moyen résultant des activités économiques

Unité : euros par an



Sources : INSEE - Recensements de la population - DADS 1998 - © IGN-INSEE 2005

Les disparités de salaire n'y sont pas très fortes, l'aire urbaine de Carcassonne étant de ce point de vue ⁽¹⁵⁾ en 300^{ème} position, ce qui est relativement normal, la disparité augmentant avec le niveau moyen des salaires dans les aires urbaines.

Des activités peu rentables qui tirent les salaires vers le bas

D'autres facteurs explicatifs entrent en jeu, notamment la composition sectorielle des activités ⁽¹⁶⁾. L'économie de la zone est, en effet, sous-représentée dans les activités à hauts salaires et, inversement, sur-représentée dans celles qui rémunèrent moins bien leurs salariés.

Le portefeuille d'activités de la zone n'est pas très favorable au niveau de salaire : l'ensemble des activités de la zone génère des salaires inférieurs de 1 277 euros par an au portefeuille moyen d'activités de la France.

Cet effet ⁽¹⁷⁾ n'explique pourtant pas la totalité de l'écart entre les salaires de la zone et le salaire moyen national. Il subsiste un effet dit "résiduel" ou "géographique" qui situe le niveau de salaires de la zone indépendamment des activités. A activité équivalente dans la zone, le salaire moyen annuel est inférieur de 1 690 euros. Autrement dit, un salarié carcassonnais gagne, en moyenne, 1 690 euros de moins par an que la moyenne des Français pour une même activité.

Cet effet géographique négatif est commun à un ensemble d'aires urbaines bretonnes comme Bernay, Fougères, Dinan, d'autres du Sud-Ouest comme Figeac, Villeneuve-sur-Lot, et d'autres du Languedoc-Roussillon comme Béziers, Lunel, Narbonne, Alès, Castelnaudary. Elles ont en commun de se situer dans des régions fortement agricoles ou minières.

À l'opposé, l'effet géographique le plus fort est celui de Paris : + 2 324 euros annuels. Il est également fort à Notre-Dame-de-Gravenchon, Senlis, Rumilly, Fos-sur-Mer, sites fortement industrialisés qui redistribuent les bénéfices des secteurs de l'énergie.

Peu d'emplois publics à Carcassonne ⁽¹⁷⁾

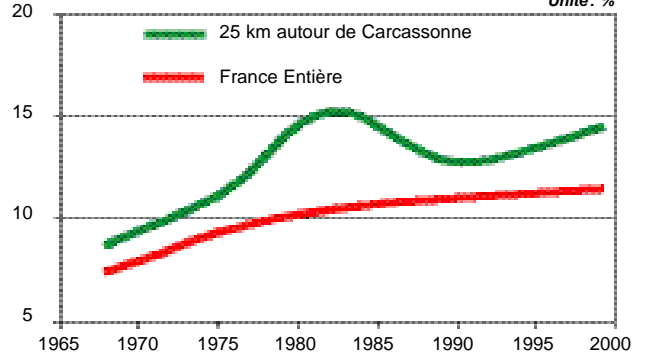
L'Aude, dans son ensemble, n'est pas suradministrée : avec 56 emplois pour 1 000 habitants en 1999, le département se situe en 47^{ème} position, loin derrière la Lozère (80 emplois publics pour 1 000 habitants) et les Alpes de Haute-Provence par exemple (79,2).

L'ensemble de la zone à 25 km autour de Carcassonne est à un niveau moyen avec 72 emplois publics pour 1 000 habitants.

Parmi les activités publiques, la justice et l'armée sont à la source des disparités départementales importantes. En effet, l'Aude se trouve dans une position favorable - 12^{ème} département français pour le nombre de militaires par habitant - sachant que les implantations les plus fortes relèvent de la marine dans les deux grands ports militaires de Brest et Toulon, et d'une manière générale le long des frontières.

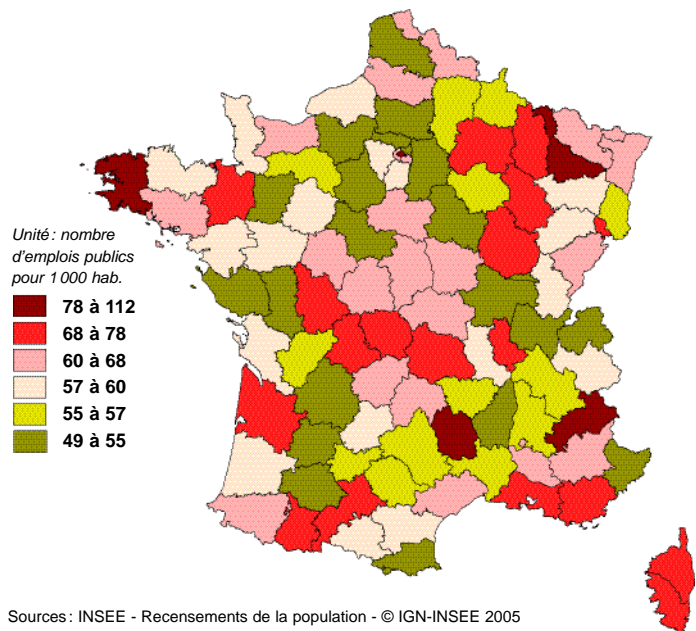
Évolution entre 1968 et 1999 de la part de l'emploi public dans l'emploi total

Unité : %



Sources : INSEE - Recensements de la population

Nombre d'emplois publics pour 1 000 habitants en 1999



Sources : INSEE - Recensements de la population - © IGN-INSEE 2005

(15) L'indicateur de disparité utilisé ici est le rapport entre l'écart type et la moyenne des salaires à l'intérieur de l'aire urbaine

(16) Cet effet est baptisé effet structurel ou effet sur le salaire dû au portefeuille d'activités

(17) 6 activités publiques importantes, fortes pourvoyeuses d'emplois ont été examinées ici pour leur partie publique : justice, armée, police, hôpitaux, poste et télécommunications et enseignement.

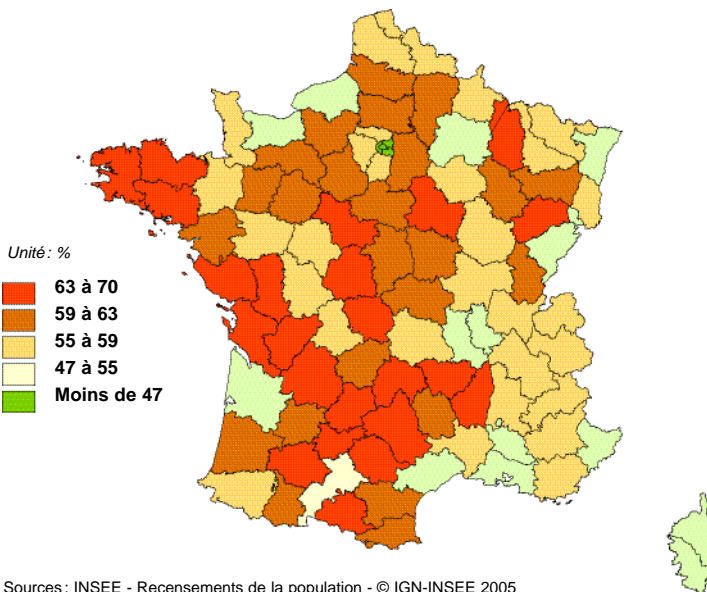
Une accession à la propriété plus facile à la périphérie

A Carcassonne même, comme dans les autres villes, le taux de propriétaires est inférieur à celui de la périphérie. Les villes rassemblent, en effet, un plus grand nombre de jeunes qui n'ont pas encore suffisamment stabilisé leur situation économique pour accéder à la propriété. En 1999, le taux de propriétaires est de 47,3 % à Carcassonne, contre 70,2 % dans l'ensemble des autres communes situées dans un rayon de 25 kilomètres autour de Carcassonne.

L'écart est important et l'examen des taux de propriétaires montre qu'à âge égal, il est plus facile d'être propriétaire en dehors de Carcassonne. La catégorie socio-professionnelle des habitants ne suffit pas non plus à expliquer l'écart entre Carcassonne et sa périphérie. En effet, lorsque les effets de l'âge et de la catégorie socio-professionnelle sont neutralisés, il subsiste une différence de taux de propriétaires au profit de la périphérie de 18 à 33 points.

On a donc pour Carcassonne même un effet purement urbain lié à la densité : les espaces urbains sont plus denses parce que plus demandés et donc plus chers. Le niveau plus élevé des prix opère un effet de sélection qui élimine les ménages moins aisés de l'accession à la propriété.

Proportion de ménages propriétaires de leur logement en 1999

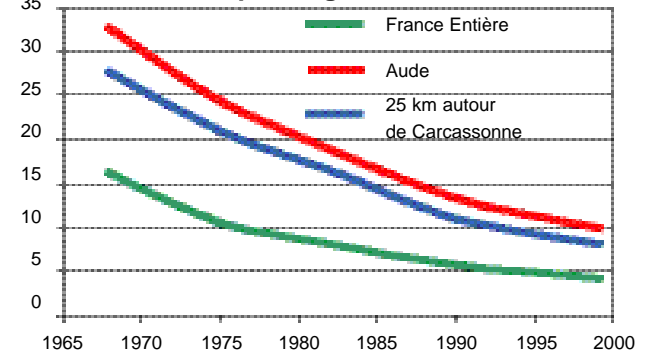


En dehors de Carcassonne, les taux de propriétaires dans les communes de la zone ne sont pas proportionnels à la distance à Carcassonne. Ceci confirme une observation faite à partir d'autres variables : la périphérie de Carcassonne est beaucoup plus rurale que périurbaine. En cela, elle s'oppose aux villes plus importantes. Pour celles-ci la hiérarchisation entre communes périurbaines selon leur distance au centre est beaucoup plus visible au travers de l'accession à la propriété.

L'accession à la propriété plafonne depuis le milieu des années 1980

Jusqu'au milieu des années 1980, les carcassonnais voyaient leurs chances d'accéder à la propriété progresser régulièrement. Dans la zone des 25 kilomètres autour de

Evolution entre 1968 et 1999 de la proportion d'emplois agricoles



Carcassonne, les habitants avaient alors près de deux chances sur trois de devenir propriétaire de leur logement. Cette progression s'est infléchi depuis. Après le premier choc pétrolier, le taux a continué à progresser, mais moins vite, pour diminuer entre 1990 et 1999. Le taux global de ménages propriétaires de leur logement est passé de 63,2 % en 1990 à 62 % en 1999, alors qu'il avait augmenté sans cesse depuis les années 1960.

Le ralentissement de l'accession à la propriété s'est fait sentir de façon à peu près synchrone pour l'ensemble de la France, et le taux global de français propriétaires, est resté stable au cours des dix dernières années.

La zone de Carcassonne fait partie d'un ensemble plutôt favorable en termes d'accession à la propriété : situé au sud d'une diagonale Brest-Nice, en exceptant la bordure méditerranéenne. Dans ce vaste ensemble géographique, la pression foncière, traditionnellement moins forte, résulte d'une moindre densité. Pourtant, la progression sur longue période fait apparaître un effet compensateur diamétralement opposé : les départements qui ont connu les plus faibles progressions du taux de propriétaires sont précisément ceux qui connaissaient les niveaux les plus forts. L'exode rural est sans doute ici un des faits générateurs de cet alignement.

L'appareil commercial

L'appareil commercial traditionnel aux prises avec les grandes surfaces

L'apparition massive des grandes surfaces en France à partir des années 1970 a provoqué une régression très rapide de l'emploi commercial dans les autres formes de commerce de détail. Pendant que les grandes surfaces passaient de 1,0 à 7,7 emplois pour 1000 habitants entre 1975 et 1999, les autres détaillants reculaient de 36,3 à 20,2 emplois pour 1000 habitants. Il s'agit d'une restructuration très importante de l'appareil commercial de détail français qui a éliminé 8,4 emplois pour 1000 habitants en 25 ans. Les grandes surfaces occupaient 27,7 % des emplois du commerce de détail en France en 1999.

Le commerce de détail traditionnel n'a pas souffert partout de la même façon : les départements les plus touchés sont ceux du grand bassin parisien, de la Côte d'Azur, de la Vallée du Rhône, et d'une manière générale les zones les plus urbanisées et qui à l'époque étaient les plus motorisées.

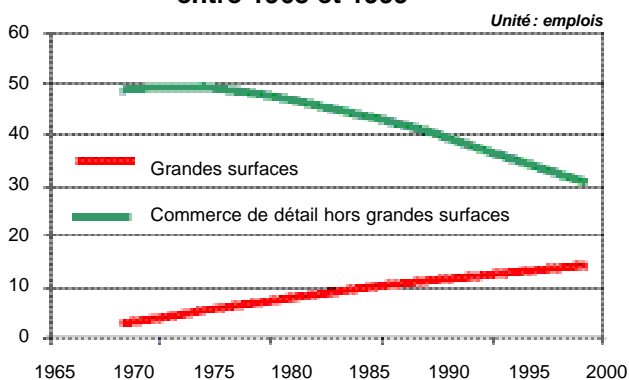
Les plus résistants sont ceux du Massif-Central, des Alpes et des basses plaines pyrénéennes.

L'Aude fait partie avec l'Ariège de l'ensemble des zones dans lesquelles le commerce de détail a le moins régressé. La part du commerce traditionnel y était déjà moins forte en 1975 : 28,4 % dans l'Aude contre 36,3 % France Entière. En 1999, il représente 74 % des emplois du commerce de détail contre 72,3 % France Entière.

Les mutations de l'appareil commercial se font principalement à Carcassonne

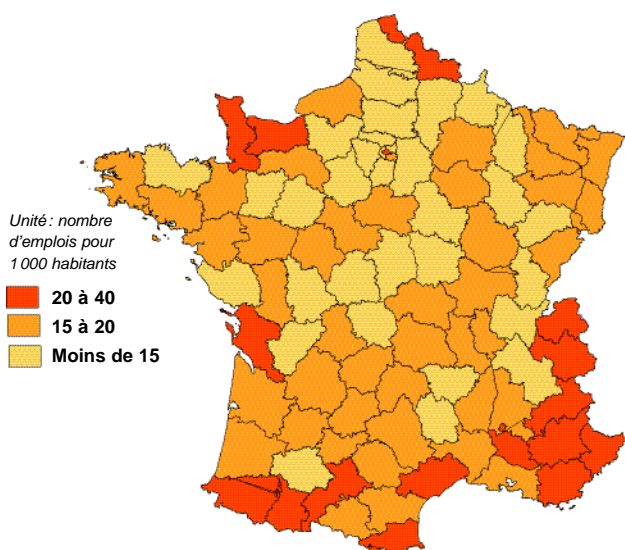
25 kilomètres autour de Carcassonne, les choses ne sont guère différentes : les grandes surfaces ont gagné 14,1 emplois pour 1 000 habitants entre 1975 et 1999 tandis que le reste du commerce de détail en perdait 16,3. L'essentiel des mouvements d'emploi s'est fait à Carcassonne même qui a gagné 34 emplois par an sur les 35 créés par les grandes surfaces chaque année dans l'ensemble de la zone de 1975 à 1999. Carcassonne même a perdu 32 emplois par an dans le reste du commerce de détail sur les 34 perdus

Évolution du nombre d'emplois commerciaux entre 1968 et 1999



Sources : INSEE - Recensements de la population

Nombre d'emplois du commerce de détail (*) pour 1 000 habitants en 1999



(*) hors grandes surfaces

Sources : INSEE - Recensements de la population - © IGN-INSEE 2005

dans la zone. En 1999 l'emploi dans le commerce de détail hors grandes surfaces représentait encore 68 % des emplois commerciaux, les grandes surfaces 32 % dans l'ensemble des communes à moins de 25 kilomètres de Carcassonne.

Emploi lié au tourisme

Le fort impact touristique de la Cité profite surtout à Carcassonne

L'impact du tourisme en termes d'emploi est important à Carcassonne. Il est comparable à celui qu'il a sur le littoral languedocien : 22,0 emplois pour 1 000 habitants à Carcassonne même et 24,4 dans l'ensemble des communes littorales du Languedoc-Roussillon. L'évolution du poids de l'emploi lié au tourisme est du même ordre de grandeur : + 12,6 emplois pour 1 000 habitants entre 1968 et 1999 contre + 12,1 pour l'ensemble des communes littorales de la région.

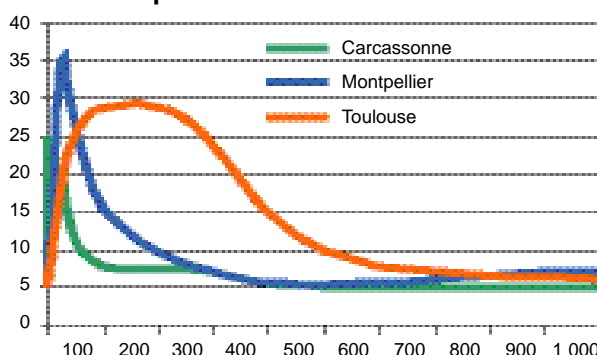
La Cité et le Canal du Midi montrent donc leur rôle moteur dans le tourisme carcassonnais, mais cet impact est limité à Carcassonne même : les autres communes à moins de 25 kilomètres de Carcassonne ont 5 emplois liés au tourisme pour 1 000 habitants seulement en 1999 dans un cadre évolutif faible : + 1 emploi pour 1 000 habitants seulement depuis 1968.

L'espace urbain carcassonnais

Une concentration moindre dans des immeubles de grande taille

La croissance urbaine d'après-guerre a provoqué la construction dans les années 1960 et 1970 de nouveaux quartiers composés d'immeubles regroupant de nombreux logements. Même si cette croissance a été relayée par la suite par une forte extension périphérique de l'habitat en maison individuelle, les immeubles de la première phase sont toujours là. Leur importance augmente avec la taille des villes. À Toulouse, la moitié de la population habite dans des immeubles où logent plus de 50 personnes, 16 % à Montpellier et 5 % seulement à Carcassonne. Les situations sont donc radicalement différentes suivant le niveau de la population.

Part de la population suivant le nombre de personnes de l'immeuble



Sources : INSEE - Recensements de la population

Lorsqu'on compare Carcassonne aux villes qui ont le même niveau de population ⁽¹⁸⁾, il apparaît que celle-ci a une proportion d'habitants moins forte dans des immeubles de grande taille. Ainsi la proportion de carcassonnais habitant dans le même immeuble avec 100 personnes ou plus est de 3,7 % en 1999 contre 7,8 % dans les communes de taille comparable. Parallèlement, la part des personnes qui habitent seules dans leur logement est de 64 % à Carcassonne contre 44 % dans les 41 communes de référence.

Un habitat peu ségréatif à Carcassonne

À Carcassonne en 1999 le type d'habitat discrimine peu les catégories sociales ⁽¹⁹⁾. Les immeubles de plus de 10 personnes rassemblent à Carcassonne 60 % de personnes appartenant aux catégories " faibles revenus " et 22 % aux " forts revenus ".

Les immeubles habités par 5 personnes au plus hébergent 51 % de " faibles revenus " et 28 % de " forts revenus ".

S'il est plus facile d'habiter une maison individuelle lorsqu'on est cadre plutôt qu'ouvrier, à Carcassonne les catégories à faibles revenus ont moins de difficultés qu'ailleurs pour accéder à la maison individuelle.

Les disparités par catégorie d'immeuble sont plutôt le fait des 18 à 35 ans qui habitent beaucoup plus souvent dans des immeubles de plus de 10 personnes que les plus âgés : les 18 à 35 ans représentent 60 % des habitants des immeubles de plus de 10 personnes et 31 % seulement de ceux de moins de 10 personnes.

Toutes les catégories sociales accèdent donc assez largement à toutes les formes d'habitat, avec un temps d'attente qui correspond à l'insertion dans la vie active.

Carcassonne domine toujours aussi nettement son environnement immédiat.

À la cité et la ville administrative actuelle s'est adjointe une troisième composante urbaine, la vaste zone commerciale connexe à l'aéroport de Salvaza qui contribue à perpétuer cette domination sans partage.

Carcassonne est toujours proche du schéma des villes médiévales qui vivaient du prélèvement foncier sur leur environnement agricole tout en lui fournissant protection, administration et artisanat. On est loin ici de la métropolisation en cours sur le littoral méditerranéen.

Dans son isolement relatif, elle a été moins bousculée par les vagues migratoires que ses grandes voisines. Les conséquences heureuses en sont sans doute une disparité sociale plus faible qu'ailleurs dans l'occupation de l'espace urbain et une identité audoise plus marquée. La stabilité longtemps permise par son environnement agricole trouve pourtant ses limites : les ressources qu'il fournit sont en baisse. Les échanges migratoires se font dans le monde sur des distances plus grandes, avec de nouveaux acteurs. Les migrants originaires des pays occidentaux riches qui jettent un regard favorable sur le patrimoine historique ne sont pas seulement britanniques. Ils viennent montrer à Carcassonne que l'avenir se jouera en partie grâce à son passé prestigieux. La Cité, le Canal du Midi et la viticulture ne fourniront pourtant pas du travail à tous. La régression des activités peu rémunératrices, montre que l'avenir dépendra de la capacité à innover et à investir dans des activités nouvelles.

(18) Nous avons choisi ici comme ensemble de référence l'ensemble des 41 villes pôles d'aires urbaines dont 20 ont une population supérieure à celle de Carcassonne en 1999 et 20 une population inférieure.

(19) Les catégories sociales sont repérées ici à l'aide de la position professionnelle déclarée au recensement de la population de 1999 qui a été regroupée en trois catégories :

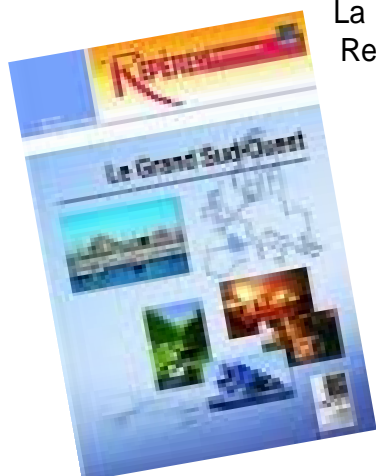
une première catégorie dénommée " faible " comprend :
manœuvres, ouvriers spécialisés, ouvriers qualifiés et très qualifiés, agents de services, aides-soignants, agents de maison, employés du commerce, de bureau et d'administrations

une deuxième catégorie dénommée " moyens " comprend :
agents de maîtrise, techniciens, instituteurs, travailleurs sociaux, techniciens médicaux, personnels de catégorie B de la fonction publique.

La troisième catégorie dénommée " forts " comprend :
Ingénieurs, cadres, catégorie A fonction publique, indépendants, employeurs

Le Grand-Sud-Ouest

La Direction régionale de l'Insee Languedoc-Roussillon publie dans sa collection Repères Synthèse (n°3 - mars 2006)



Un diagnostic socio-économique du Grand Sud-Ouest qui s'étend sur cinq régions administratives :

- Aquitaine,
- Languedoc-Roussillon,
- Limousin,
- Poitou-Charentes
- Midi-Pyrénées

123 pages
Format 210 x 297
Prix : 15 € + frais d'envoi

Carcassonne et ses grandes voisines

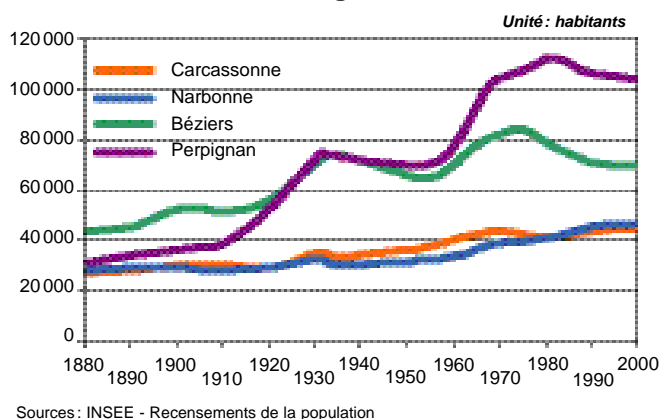
La concurrence de Carcassonne avec Narbonne est souvent relayée par la presse, comme c'est le cas dans les départements bipolarisés. Lorsqu'elle est vue sur longue période, l'évolution des populations des deux villes donne à penser plus à la connivence qu'à la concurrence: pas de gagnante ni de perdante. La population de Narbonne, de 2 % supérieure en 1881 est 6 % supérieure à celle de Carcassonne en 1999. Entre ces deux dates, la population de Carcassonne avait connu une période de plus forte croissance à partir du début du XX^e siècle pour atteindre en 1962 son plus fort avantage relatif par rapport à Narbonne + 21 %. Cet avantage s'est depuis, lentement érodé jusqu'en 1990. Depuis 1990, les populations des deux villes évoluent à des rythmes très comparables. La comparaison peut-être étendue à deux autres voisines dont la population est supérieure, Perpignan et Béziers.

La hiérarchie qui prévalait en 1881 a été durablement modifiée en ce qui concerne Béziers qui était la plus peuplée à la fin du 19^{ème} siècle. Béziers a perdu son rang au profit de Perpignan dans les années 1930 qui ont vu un afflux important d'espagnols dans la ville frontalière, suite à la première guerre mondiale et à la démolition des remparts. Après cet apogée démographique, la population de Perpignan a connu un net recul comme celle de Béziers, pendant que les populations de Carcassonne et Narbonne continuaient à croître doucement, beaucoup moins secouées par l'histoire.

A partir du milieu des années 1950, Perpignan surtout, et Béziers, ont connu une nouvelle poussée de croissance qui s'est calmée dans les années 1990.

Le bilan de ce siècle démographique est largement bénéficiaire à Perpignan, qui, se situait à 100 en 1881 a atteint l'indice 329 en 1999 alors que Béziers avec 161 joue maintenant à l'étagé au-dessous en compagnie de Carcassonne 160 et Narbonne 165. Le caractère commun de Carcassonne et Narbonne c'est de n'avoir pas eu à résoudre les problèmes d'urbanisme liés à l'arrivée des migrants avec la même intensité que Béziers par deux fois et surtout Perpignan à partir des années 1950.

Évolution entre 1881 et 1999 de la population de Carcassonne et des grandes villes voisines



Pour en savoir plus :

Dans la collection Repères pour l'économie du Languedoc-Roussillon - INSEE Languedoc-Roussillon :

- «La migration des pays occidentaux riches vers le Languedoc-Roussillon» - Repères Synthèse - n° 10 - décembre 2004
- «L'étalement de Montpellier se stabilise» - Repères pour l'économie du Languedoc-Roussillon - Synthèse N° 5 mai 2004
- «L'essor du Pays de la Narbonnaise» - Repères Synthèse - n° 4 - avril 2004
- «35 km autour de la comédie - Montpellier et sa périphérie» - Repères Synthèse - n° 8 - mars 2000
- «L'étalement résidentiel et la croissance démographique urbaine en France métropolitaine après la deuxième guerre mondiale»

Document de travail N° 8 septembre 2004

Dans la collection Insee - Première - INSEE

- «Les bassins de vie des bourgs et petites villes : une économie résidentielle et souvent industrielle» - n° 954 - avril 2004

Dans la collection Economie et statistiques - INSEE

- «Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans» - n° 381-382 - octobre 2005



www.insee.fr

Directeur de la publication : Henri THERON - Rédacteur en chef : Odile DANGERFIELD
INSEE Languedoc-Roussillon - 274, allée Henri II de Montmorency - 34064 Montpellier CEDEX 2
Téléphone : 04 67 15 70 00 - Télécopie : 04 67 15 71 71 - Information du public⁽¹⁾ : 08 25 88 94 52
Mél : insee-contact@insee.fr

⁽¹⁾ 0,15 F la minute

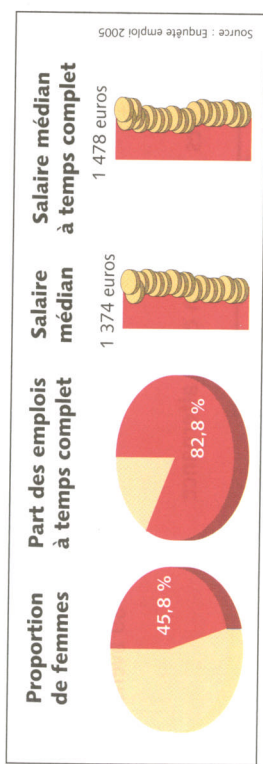
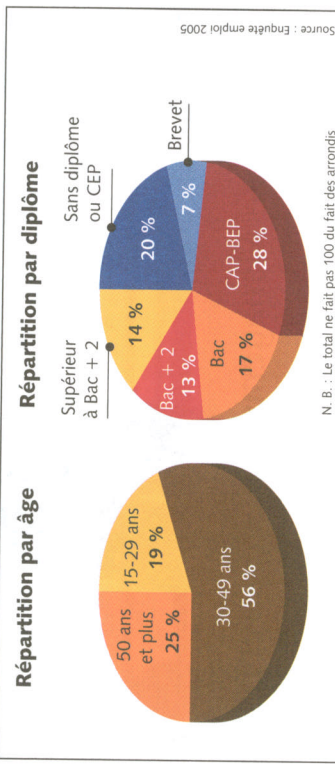
© INSEE 2006

Métier par métier, l'évolution quantitative et qualitative, les conditions de travail et de rémunération, le niveau de formation requis et les perspectives d'embauche.

Pour réaliser cette seconde édition des « Métiers de demain », nous nous sommes appuyés sur l'enquête emploi, réalisée par l'Insee, qui permet d'utiliser la nouvelle nomenclature des familles professionnelles (FAP) élaborée en 2003, à la suite de la refonte des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Elle nous a permis, avec l'aide de la Dares, la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, de fournir les données les plus récentes sur les effectifs de chaque profession, la répartition par genre, le niveau des salaires, la structure par âge et les niveaux de diplôme.

Les données moyennes

Pour permettre d'apprécier à sa juste mesure la spécificité des caractéristiques moyennes pour l'ensemble des actifs de chaque famille professionnelle, voici



pour les évolutions rétrospectives et prospectives, nous nous sommes appuyés sur les travaux menés par le Conseil d'analyse stratégique (CAS) sur les perspectives d'emploi en 2015 en relation avec la Dares. Ces travaux sont fondés sur la nomenclature des FAP 1993. En dépit des changements de champ opérés en 2003 lors du passage d'une nomenclature à l'autre, les tendances à long terme sont pour l'essentiel transposables, pour le passé comme pour l'avenir. Sur ces bases, nous avons donc pris la responsabilité de fournir une estimation de la variation des effectifs entre 1985 et 2005, ainsi qu'une prévision de leur évolution entre 2005 et 2015 et des postes qui seront donc à pourvoir sur la même période.

La prévision de l'évolution attendue des effectifs occupés prend en compte les créations nettes d'emplois (c'est-à-dire les créations ou les suppressions) pour chaque famille professionnelle, tandis que l'évaluation des postes à pourvoir met en rapport le cumul des départs à la retraite et des créations nettes avec le niveau des effectifs estimé de 2005. De ce fait, une profession peut compter de nombreux postes à pourvoir, bien que ses effectifs baissent, si les départs à la retraite sont importants.

Cependant, les flux d'embauches réalisées chaque année dans une profession donnée n'ont qu'un rapport indirect avec le nombre de « postes à pourvoir » tels que définis ci-avant et dépendent davantage du *turn-over* dans la profession et des flux de sortie éventuels vers d'autres métiers. Ainsi, on compte de nombreuses embauches dans certains métiers peu qualifiés en déclin quantitatif, mais offrant des emplois précaires, des emplois que quittent leurs titulaires dès qu'une opportunité se présente. Inversement, les flux d'embauches dans certains métiers qualifiés en croissance peuvent être relativement limités en nombre dans la mesure où ces postes sont très stables.

Légende

L'évolution des effectifs entre 1985 et 2005, ainsi que la prévision pour 2005-2015, d'une part, des effectifs et, d'autre part, des postes à pourvoir sont donnés pour chaque famille professionnelle, selon l'ordre de grandeur défini ci-dessous. Attention, ces évolutions portent sur des pourcentages à mettre en rapport avec la famille professionnelle considérée. Ainsi, des ↓ ou ↑ peuvent évoquer des nombres beaucoup plus faibles s'il s'agit d'une famille professionnelle restreinte que s'il est question de métiers aux effectifs importants.

	Evolution 1985-2005 et prévisions 2005-2015	Postes à pourvoir 2005-2015
↑↑↑	+ 66 % et plus	Plus de 25 % des effectifs
↑↑	+ 33 % à + 66 %	De 10 % à moins de 25 % des effectifs
↑	+ 10 % à + 33 %	De 5 % à moins de 10 % des effectifs
↔	- 10 % à + 10 %	Moins de 5 % des effectifs
↓	- 10 % à - 33 %	
↓↓	- 33 % à - 66 %	
↓↓↓	- 66 % et au-delà	

Familles professionnelles (FAP 2003)	Actifs occupés 2005*	Dont à temps plein*	Evolution 1985-2005**	Salaire médian brut temps plein*	Prévisions 2005-2015**	Postes à pourvoir 2005-2015**
Agriculture, marine et pêche						
Agriculteurs et éleveurs	688 000	86,2 %	↓	1 100 €	↔	↑
Marailleurs, jardiniers et viticulteurs	303 000	83,9 %	↔	1 100 €	↓	↔
Techniciens et cadres de l'agriculture	55 000	93,3 %	↑	1 750 €	↓	↑
Les métiers de la mer	28 000	98,8 %	↓	1 700 €	↓	↑
Bâtiment et travaux publics						
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre et des travaux publics	194 000	93,9 %	↓	1 200 €	↔	↑
Professionnels des travaux publics, du béton et de l'extraction	111 000	98,9 %	↓	1 460 €	↑	↑
Maçons, charpentiers	320 000	98,2 %	↔	1 340 €	↑	↑
Ouvriers non qualifiés du second œuvre	159 000	90,0 %	↓	1 100 €	↔	↑
Plombiers, menuisiers, peintres, couvreurs...	597 000	97,4 %	↓	1 340 €	↔	↑
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	76 000	99,3 %	↑	1 430 €	↑	↑
Techniciens de la construction	271 000	97,7 %	↑	1 780 €	↑	↑
Cadres du bâtiment et des travaux publics	91 000	95,7 %	↔	2 600 €	↑	↑
Industrie						
Opérateurs en construction électrique et électronique	45 000	94,2 %	↓	1 200 €	↓	↔
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	75 000	97,1 %	↔	1 400 €	↔	↑
Techniciens de l'électricité et de l'électronique	124 000	98,3 %	↓	1 600 €	↑	↑
Opérateurs en formage ou en enlèvement de métal	48 000	95,5 %	↓	1 210 €	↓	↔
Professionnels de l'usinage	135 000	99,1 %	↑	1 480 €	↑	↑
Chaudronniers, tôliers, serruriers, tuyautiers et forgerons	147 000	98,7 %	↓	1 370 €	↔	↑
Opérateurs de la mécanique	202 000	94,2 %	↓	1 150 €	↓	↔
Professionnels de la mécanique	165 000	98,3 %	↑	1 400 €	↔	↑
Techniciens de la mécanique	244 000	97,1 %	↑	1 870 €	↔	↑
Opérateurs des industries de process	352 000	94,4 %	↓	1 190 €	↓	↔
Professionnels des industries de process	419 000	93,9 %	↑	1 420 €	↑	↑
Techniciens des industries de process	196 000	95,6 %	↑	1 770 €	↔	↑
Opérateurs du textile et du cuir	38 000	87,8 %	↓	1 070 €	↓	↔
Professionnels du textile et du cuir	86 000	86,0 %	↓	1 100 €	↓	↑
Opérateurs du travail du bois et de l'ameublement	29 000	96,0 %	↓	1 070 €	↓	↑
Artisans et professionnels du bois et de l'ameublement	70 000	97,1 %	↑	1 300 €	↑	↑
Professionnels de l'imprimerie	84 000	92,0 %	↔	1 490 €	↑	↑
Techniciens des industries légères et graphiques	43 000	98,3 %	↑	1 590 €	↑	↑
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	238 000	96,9 %	↑	2 690 €	↔	↑
Maintenance						
Professionnels de la maintenance	264 000	95,4 %	↑	1 430 €	↔	↑
Professionnels de la réparation automobile	225 000	97,4 %	↔	1 270 €	↔	↑
Techniciens de la maintenance et de l'organisation	429 000	95,9 %	↑	1 730 €	↔	↑
Logistique, tourisme et transports						
Manutentionnaires, démonteurs et agents du tri	407 000	89,6 %	↑	1 120 €	↔	↑
Magasinières, caristes, dockers	465 000	96,4 %	↑	1 300 €	↑	↑
Routeurs, livreurs, conducteurs de transport en commun	760 000	90,7 %	↑	1 430 €	↔	↑
Agents d'exploitation des transports/logistique	87 000	96,7 %	↑	1 780 €	↑	↑

* Source : enquête emploi 2005 ** Sources : Centre d'analyse stratégique et Dares-ministère du Travail

Familles professionnelles (FAP 2003)	Actifs occupés 2005*	Dont à temps plein*	Evolution 1985-2005**	Salaire médian brut temps plein*	Prévisions 2005-2015**	Postes à pourvoir 2005-2015**
Personnel administratif et commercial du tourisme et du transport	145 000	88,1 %	↑↑↑↑	1 560 €	↑	↑↑↑↑
Pilotes et cadres des transports/logistique	64 000	91,4 %	↑↑↑↑	2 670 €	↑	↑↑↑↑
Artisanat						
Métiers de l'artisanat d'art	109 000	81,8 %	↓	1 060 €	↓	↑
Gestion et administration des entreprises						
Secrétaires	526 000	68,2 %	↔	1 300 €	↓	↑↑
Employés des services comptables	401 000	71,3 %	↔	1 330 €	↔	↑↑
Agents administratifs	486 000	76,6 %	↑↑	1 320 €	↑	↑↑
Assistants de direction	106 000	81,6 %	↓	1 470 €	↓	↑↑
Techniciens comptables, administratifs et financiers	412 000	84,3 %	↑↑	1 730 €	↑	↑↑
Cadres administratifs, comptables et financiers	495 000	90,3 %	↑↑	2 730 €	↑	↑↑
Dirigeants d'entreprise	150 000	95,8 %	↑	3 370 €	n. d.	n. d.
Informaticiens						
Employés et opérateurs de l'informatique	33 000	88,4 %	n. d.	1 200 €	n. d.	n. d.
Techniciens de l'informatique	159 000	93,2 %	↑↑↑↑	1 650 €	↑	↑↑↑↑
Ingénieurs de l'informatique	308 000	95,2 %	↑↑↑↑	2 630 €	↑	↑↑↑↑
Etudes et recherche						
Ingénieurs d'études et de recherche, chercheurs	284 000	95,7 %	↑↑↑↑	2 830 €	↑	↑↑↑↑
Fonction publique et professions juridiques						
Employés administratifs de la fonction publique	837 000	75,6 %	↔	1 360 €	↔	↑↑
Professions intermédiaires de la fonction publique	393 000	81,6 %	↔	1 760 €	↔	↑↑
Cadres de la fonction publique	379 000	90,2 %	↑↑	2 600 €	↔	↑↑
Professionnels du droit (hors entreprise)	61 000	95,9 %	↑↑↑↑	3 380 €	↔	↑↑
Militaires, policiers, pompiers	427 000	98,9 %	↑	1 800 €	↔	↑↑
Banque et assurances						
Employés et techniciens de la banque	205 000	87,2 %	↓	1 670 €	↓	↑↑↑↑
Employés et techniciens des assurances	200 000	80,6 %	↓	1 570 €	↔	↑↑↑↑
Cadres de la banque et des assurances	205 000	95,4 %	↑	2 600 €	↔	↑↑↑↑
Commerce						
Cassiers, employés de libre-service	277 000	53,1 %	↑↑	1 080 €	↑	↑↑
Vendeurs	841 000	69,3 %	↓	1 170 €	↓	↑
Représentants, attachés commerciaux	475 000	89,1 %	↑↑	1 650 €	↔	↑↑
Professions intermédiaires du commerce	518 000	91,9 %	↑↑	1 500 €	↑	↑↑
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	418 000	96,4 %	↑↑	2 800 €	↑	↑↑
Hôtellerie, restauration, alimentation						
Bouchers, charcutiers, boulangers	263 000	95,9 %	↓	1 240 €	↔	↑↑
Cuisiniers	291 000	76,3 %	↑↑	1 200 €	↑	↑↑
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	304 000	66,4 %	↑	1 180 €	↔	↑↑
Patrons et cadres d'hôtel, café et restaurant	205 000	95,4 %	↓	1 970 €	↓	↑↑
Services aux particuliers et aux collectivités						
Coiffeurs et esthéticiens	203 000	80,3 %	↑	1 030 €	↔	↑↑

* Source : enquête emploi 2005 ** Sources : Centre d'analyse stratégique et Dares-ministère du Travail

Familles professionnelles (FAP 2003)	Actifs occupés 2005*	Dont à temps plein*	Evolution 1985-2005**	Salaire median brut temps plein**	Previsions 2005-2015**	Postes à pourvoir 2005-2015**
Employés de maison	351 000	23,1 %	↑	1 020 €	↑	↑↑↑
Aides à domicile et aides ménagères	420 000	28,5 %	↑↑↑	1 020 €	↑	↑↑↑
Assistantes maternelles	432 000	69,9 %	↑↑↑	900 €	↑	↑↑↑
Gardiens et agents de sécurité	204 000	87,9 %	↔	1 200 €	↔	↑↑↑
Agents d'entretien	1 158 000	63,0 %	↑	1 200 €	↔	↑↑↑
Employés de services divers	191 000	84,9 %	↑↑↑	1 100 €	↔	↑↑↑
Communication, information, arts et spectacles						
Professionnels de la communication et de la documentation	140 000	82,0 %	↑↑↑	2 200 €	↑	↑↑↑
Métiers des arts et des spectacles	256 000	74,3 %	↑↑	1 600 €	↑	↑↑↑
Santé, action sociale, culturelle et sportive						
Aides-soignants	456 000	72,8 %	↑↑↑	1 380 €	↑	↑↑↑
Infirmiers et sages-femmes	446 000	74,9 %	↑↑	1 900 €	↑	↑↑↑
Médecins, pharmaciens, dentistes et vétérinaires	286 000	82,0 %	↔	2 950 €	↔	↑↑↑
Professions paramédicales	321 000	75,5 %	↑	1 540 €	↔	↑↑↑
Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	561 000	68,0 %	↑↑	1 470 €	↑	↑↑↑
Enseignement et formation						
Enseignants	1 121 000	84,1 %	↑	1 980 €	↔	↑↑↑
Formateurs	102 000	62,3 %	↑↑↑	1 610 €	↑	↑↑↑
Total	24 895 000					

n. d. : non disponible.

Un outil pour comprendre les évolutions de l'emploi

Pour son travail de prospective, le Centre d'analyse stratégique travaille en coopération avec d'autres organisations, afin de repérer les métiers où les enjeux démographiques, économiques et sociaux seront les plus sensibles.

Pourquoi le Centre d'analyse stratégique fait-il régulièrement ce travail de prospective sur l'avenir des métiers ? A qui est destiné cet outil ?

L'objectif des travaux du groupe Prospective des métiers et des qualifications est d'offrir des clés de lecture et les éléments de contexte pour permettre aux différents acteurs – Etat, service public de l'emploi, branches professionnelles, collectivités territoriales – de préciser leurs stratégies en matière de formation, d'orientation et de gestion du marché du travail. Les objectifs des politiques de main-d'œuvre sont multiples et combinent développement économique, insertion professionnelle des jeunes et des chômeurs, mobilité et gestion des compétences, emploi des seniors. Elles



Sophie Boissard, directrice générale du Conseil d'analyse stratégique.

doivent donc dépasser la stricte approche quantitative et sectorielle pour intégrer une approche plus systémique. En fournissant des éléments de cadrage sur les évolutions possibles des métiers dans les dix ans à venir et le déplacement des grands équilibres entre les secteurs et les qualifications, nos travaux permettent d'indiquer les leviers à disposition pour infléchir ces évolutions.

Concrètement, nous menons nos travaux avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère de l'Emploi et de la Cohésion sociale, dans le cadre d'un groupe Prospective des métiers et des qualifications, qui associe l'ensemble des partenaires sociaux, le monde de l'éducation et des politiques de l'emploi. Les premiers résultats ont été rendus publics en décembre 2005, dans le cadre d'une publication conjointe avec la Dares (dans *Premières Synthèses* n° 50.1). L'année 2006 a été mise à profit pour les affiner et les compléter.

Comment vos prévisions sont-elles établies (modélisation, consensus d'experts...)?

Il n'y a pas de prévisions à proprement parler, mais plutôt des projections tendanciellelles qui nous permettent d'évaluer, métier par métier, les besoins à pourvoir si l'activité économique et les gains de productivité se